

PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE
DES DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES DU
PROGRAMME D'ACTION D'ISTANBUL EN FAVEUR DES PAYS
LES MOINS AVANCÉS POUR LA DÉCENNIE 2011-2020



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE
DES DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES DU
PROGRAMME D'ACTION D'ISTANBUL EN FAVEUR DES PAYS
LES MOINS AVANCÉS POUR LA DÉCENNIE 2011-2020

Commandes

Pour commander des exemplaires des *Progrès accomplis dans la mise en œuvre des domaines d'action prioritaires du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020*, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : Avril 2017

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Table des matières

I. Aperçu général.....	1
II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.....	2
A. Infrastructure et énergie	2
B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural	3
C. Commerce.....	4
D. Produits de base.....	7
E. Développement humain et social.....	9
F. Crises multiples et nouveaux défis.....	13
G. Mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités. 15	
H. Bonne gouvernance à tous les niveaux.....	18
III. Progrès accomplis vers le reclassement.....	21
Références.....	27

Liste des figures

Figure 1:	Taux de croissance annuel du RNB, 2005-2014.....	1
Figure 2:	Voies ferrées dans les PMA africains (en kilomètres).....	3
Figure 3:	Part des exportations des PMA africains dans les exportations mondiales.....	6
Figure 4:	Indices des prix des produits de base, 2013-2016.....	8
Figure 5:	Indicateurs relatifs à l'éducation et à la formation en Afrique.....	9
Figure 6:	Indicateurs relatifs aux soins de santé primaires dans les PMA africains.....	10
Figure 7:	Indicateurs relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans les PMA africains.....	12
Figure 8:	Indices de concentration et de diversification d'exportations des PMA africains.....	14
Figure 9:	Apports nets d'APD de la part de pays membres du CAD en faveur des PMA africains.....	16
Figure 10:	Stocks de dette extérieure des PMA africains.....	17
Figure 11:	Flux d'IDE à destination des PMA africains.....	18
Figure 12:	Index Ibrahim pour la gouvernance africaine dans les PMA africains.....	19
Figure 13:	Évolution de la mortalité des moins de 5 ans dans certains PMA.....	24
Figure 14:	Prévalence de la sous-alimentation en pourcentage de la population.....	25
Figure 15:	Dépenses de santé en pourcentage du PIB dans certains PMA.....	25
Figure 16:	Valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB de certains PMA.....	26

Liste des tableaux

Tableau 1:	Valeur ajoutée à l'agriculture par travailleur (en dollars des États-Unis constants de 2005).....	5
Tableau 2:	Rendements céréaliers dans les PMA africains en 2013 (en kilogrammes par hectare)....	5
Tableau 3:	Nombre de formalités d'importation et d'exportation dans certains PMA africains par rapport à d'autres pays.....	7
Tableau 4:	PMA africains en voie reclassement.....	22
Tableau 5:	PMA africains satisfaisant au critère du RNB par habitant.....	22
Tableau 6:	PMA africains les mieux classés au regard de l'Indice du capital humain.....	23
Tableau 7:	PMA africains les mieux classés au regard de l'Indice de vulnérabilité économique	23
Tableau 8:	Autres pays africains pouvant satisfaire aux critères d'admission pour la première fois.....	24

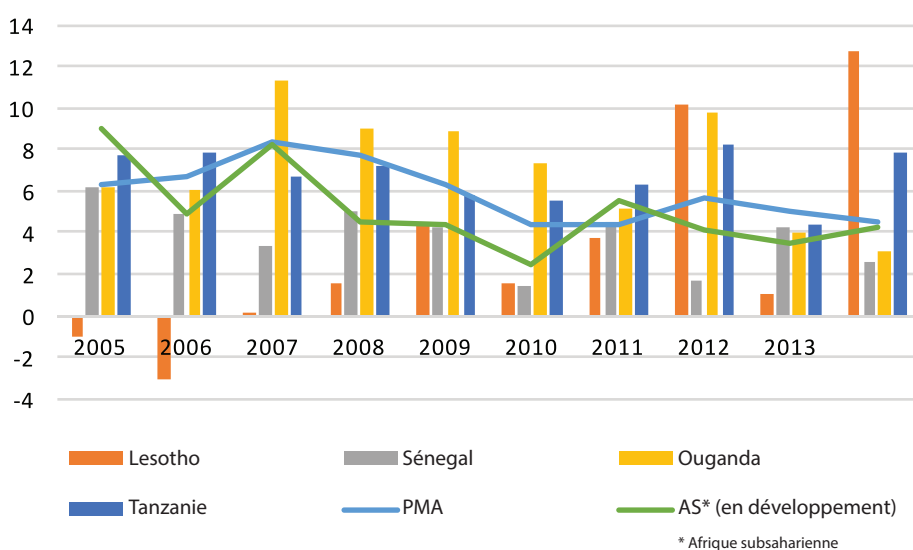
I. Aperçu général

Les taux de croissance des pays les moins avancés (PMA) sont en déclin depuis 2005. En 2014, les revenus annuels bruts (RNB) des PMA africains ont connu un taux de croissance annuel n'atteignant pas la moitié de celui de 2005. Après sa chute abrupte amorcée en 2007, ce taux s'est ressaisi en 2010. Il se situe actuellement à 4,18 %, la moyenne de l'ensemble des PMA. Malgré cette croissance globalement déclinante, certains pays ont fait preuve de vigueur. Depuis 2011, le Lesotho, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie voient leur RNB croître plus rapidement que la moyenne des PMA en Afrique et dans le monde. Outre le cas de l'Angola, de la Guinée équatoriale et de Sao Tomé-et-Principe, qui ont rempli au moins une fois les critères de reclassement, les données révèlent que nonobstant les difficultés auxquelles sont confrontés les PMA africains, le Lesotho, le Sénégal, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie sont bien placés pour quitter cette catégorie à l'occasion du prochain examen triennal.

Il reste que la réussite de ces candidats au reclassement dépendra en partie de leur

capacité de mettre en œuvre avec la cohérence voulue les initiatives mondiale et continentale nouvellement adoptées que sont le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 assorti de son premier plan décennal de mise en œuvre. L'Agenda 2063 a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement africains en janvier 2015. Cadre de développement à l'échelle du continent, il privilégie la transformation inclusive et durable des économies africaines. En septembre de la même année, l'Assemblée générale de l'ONU adoptait le Programme 2030. Également axé sur le principe du développement durable, celui-ci a plusieurs éléments en commun avec l'Agenda 2063, notamment en ce qu'il entend réduire la pauvreté et les inégalités, promouvoir l'industrialisation et faire face aux changements climatiques. Les PMA africains exécuteront le Programme d'action d'Istanbul en parallèle avec ces deux nouvelles initiatives. La bonne application de ces trois cadres de développement dépendra de la capacité des décideurs de tirer parti des synergies qui existent entre eux.

Figure 1: Taux de croissance annuel du RNB, 2005-2014



Source : Indicateurs du développement dans le monde (2016).

II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul

A. Infrastructure et énergie

Le développement infrastructurel, en particulier dans les domaines des transports, de l'électricité et des technologies de l'information et des communications (TIC), est essentiel pour que les PMA puissent améliorer l'environnement économique dans lequel fonctionnent leurs secteurs privés respectifs et attirer de nouveaux investissements nationaux et internationaux. Le coût de tous les projets prévus par le Programme de développement des infrastructures en Afrique à l'effet de répondre aux besoins infrastructurels du continent jusqu'en 2040 est estimé à 360 milliards de dollars des États-Unis dans les domaines de l'énergie, des transports, des TIC et des ressources en eau transfrontalières (CEA, 2016).

L'infrastructure des transports reste aujourd'hui un défi considérable. Selon les données de 2014, le réseau ferré stagne à environ 12 500 kilomètres depuis 2009 (voir la figure 2). En revanche, le taux de pénétration des TIC connaît une progression rapide en Afrique.

Le nombre d'utilisateurs d'Internet par 100 habitants a crû plus rapidement en Afrique que dans l'ensemble du monde, et si les taux de croissance actuels se maintiennent pendant les décennies à venir, le continent pourrait atteindre les niveaux mondiaux (CEA *et al.*, 2015). Aux niveaux actuels mesurés en 2014/2015, l'indicateur restait relativement faible pour l'Afrique (hors Afrique du Nord) et les PMA africains, avec des valeurs respectives de 19,2 % et 8,8 %, alors que le monde dans son ensemble affichait 40,7 %. Ces chiffres représentent toutefois une augmentation énorme par rapport à ceux de 2006, l'indicateur ayant plus que sextuplé dans le cas de l'Afrique et plus que septuplé dans celui des PMA africains, alors qu'il a moins que triplé dans le monde¹. Ces moyennes

cachent toutefois de grandes disparités : les PMA qui ont enregistré les meilleurs résultats sont l'Angola et Sao Tomé-et-Principe, qui comptaient plus de 20 utilisateurs d'Internet sur 100 habitants, alors que certains pays en comptaient moins de 2 sur 100.

Le niveau de production énergétique et d'accès à l'énergie est une contrainte majeure pour l'industrialisation et la transformation structurelle des PMA africains. L'accès à l'énergie y croît de façon constante tout en restant faible par rapport à d'autres régions. Par exemple, en 2013, l'indicateur de l'utilisation d'énergie² mesuré en kilogrammes d'équivalent pétrole par habitant était en moyenne de 1894,4 pour le monde et de 351 pour tous les PMA. Parmi les PMA africains, l'Angola affichait la valeur la plus élevée, soit 655, et le Niger la plus basse, soit 114. Ces valeurs de 2013 pour l'Angola et le Niger représentaient des augmentations respectives de 2,5 % et 33 % par rapport à celles de 2011. Quant à l'indicateur relatif à l'ensemble de l'Afrique (hors Afrique du Nord), il était résolument en stagnation, avec des valeurs de 670,8 en 2013 et de 670,1 en 2011.

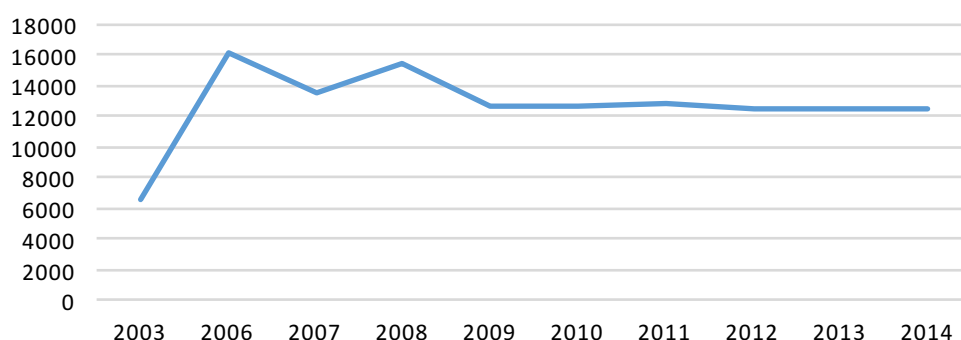
L'impératif du développement durable veut qu'une attention plus grande soit portée aux sources d'énergie renouvelables. Pour maintenir de faibles émissions de gaz de serre, il faut investir lourdement dans la technologie verte et l'énergie renouvelable. L'Éthiopie est un bon exemple de PMA africain résolu à relever les défis dans ce domaine. Sa volonté politique, ses partenariats porteurs et ses cadres directeurs et réglementaires

de 131 % pour le monde.

2 « L'utilisation d'énergie désigne l'énergie primaire avant transformation en des combustibles pour utilisation finale, ce qui équivaut à la production indigène plus les importations et variations du stock moins les exportations et les combustibles pour les bateaux et avions servant au transport international. » L'impératif du développement durable veut que même la qualité de l'énergie soit prise en compte et que l'accent soit mis davantage sur les sources d'énergie renouvelables utilisées pour les transports internationaux (Banque mondiale, 2016).

1 Les taux de croissance précis des indicateurs depuis 2006 étaient de 519 % pour l'Afrique, de 682 % pour les PMA africains et

Figure 2: Voies ferrées dans les PMA africains (en kilomètres)



Source : Indicateurs du développement dans le monde (2016).

lui ont permis de mobiliser des investissements intérieurs et étrangers pour les mettre au service d'un développement porteur de transformation, axé sur des énergies à faible émissions de carbone et résilient aux changements climatiques. À l'instar de l'Éthiopie, tous les PMA africains, en tant que nouveaux venus sur la scène de l'industrialisation, devraient s'attacher à éviter les écueils du développement dit brun, notamment ses coûteuses retombées environnementales, en s'engageant directement sur la voie d'un développement industriel vert (CEA, 2016).

B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

L'agriculture des PMA reste cruciale pour éliminer la faim et la pauvreté, ainsi que pour encourager le développement rural. Le secteur représente encore une part importante du PIB de ces pays. Dans la plupart des pays africains, le PIB est dominé par les services et l'agriculture, la fabrication n'y contribuant que dans une faible mesure. Il s'ensuit que la majorité des économies africaines sont peu diversifiées et vulnérables aux chocs. À cet égard, la voie à suivre pour les décennies à venir consiste à encourager une transformation structurelle inclusive soutenue par une industrialisation fondée sur les produits de base. Cette stratégie est formulée dans l'Agenda 2063 et se retrouve dans le Programme 2030.

En moyenne, la valeur ajoutée agricole en proportion du PIB était de 26,3 % en 2014 pour l'ensemble des PMA, c'est-à-dire à peine plus élevée

qu'en 2013. Les PMA africains se caractérisent quant à eux par une dépendance beaucoup plus grande vis-à-vis du secteur agricole. La valeur ajoutée agricole en proportion du PIB de cinq des 26 PMA africains pour lesquels des données existent relativement à 2014 dépassent les 40 %. Ces pays sont l'Éthiopie (41,9 %), la Guinée-Bissau (43,9 %), le Tchad (52,6 %), la Sierra Leone (56 %) et la République Centrafricaine (58,2 %). Dans neuf de ces 26 pays, la contribution du secteur agricole au PIB est supérieure à 33 % (mais inférieure à 40 %), dans huit d'entre eux, l'indicateur se situe entre 20 et 33 %, et dans les quatre restants³, il est inférieur à 20 %. À titre de comparaison, au Brésil et en Chine, pays émergents, l'indicateur connaît des valeurs respectives de 9 et 5 %, tandis qu'au Japon et aux États-Unis, pays avancés, ces valeurs sont inférieures à 2 %. Il est toutefois encourageant de noter une lente évolution positive parmi les PMA africains. De fait, parmi les 26 pays pour lesquels des données récentes sont disponibles, 16⁴ ont affiché une diminution de l'indicateur entre 2011 et 2014, alors que 10⁵ ont vu leurs secteurs agricoles respectifs prendre une part encore plus grande du PIB.

3 Le Congo (4,8 %), le Lesotho (8 %), la Zambie (9,6 %) et le Sénégal (15,8 %).

4 Le Bénin, le Burundi, le Tchad, les Comores, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Lesotho, Madagascar, le Mozambique, le Niger, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone et la Zambie.

5 Le Burkina Faso, la République centrafricaine, le Congo, le Mali, le Malawi, le Rwanda, le Sénégal, la République-Unie de Tanzanie, le Togo et l'Ouganda.

1. Productivité agricole

L'augmentation de la productivité agricole, et en particulier des petites exploitations agricoles, est un des domaines d'action mis en avant par le Programme d'action d'Istanbul. La valeur ajoutée à l'agriculture par travailleur est une mesure de la productivité agricole⁶. Le tableau 1, qui représente l'évolution de cet indicateur dans certains groupes de pays, montre que la productivité agricole est en augmentation constante dans les PMA depuis 2007, atteignant 406,1 dollars des États-Unis par travailleur en 2014. Elle reste cependant loin en dessous de la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne (838,7 dollars É.-U.) et de celle des pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique (723,5 dollars É.-U.). À titre de comparaison, le même indicateur atteint une valeur de 6 655 dollars des États-Unis en Afrique du Sud, pays qui n'appartient pas à la catégorie des PMA. Une analyse des PMA eux-mêmes fait ressortir de grandes disparités entre eux. Parmi les 25 pays pour lesquels existent des données récentes quant à cet indicateur, six ont un niveau de productivité supérieur à 800 dollars des États-Unis par travailleur (le Bénin, les Comores, le Congo, le Mali, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone), huit n'atteignent pas les 300 dollars des États-Unis par travailleur (le Burundi, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, Madagascar, le Malawi et l'Ouganda) et 11⁷ se situent entre 300 et 800 dollars des États-Unis par travailleur. Pour ce qui est des progrès enregistrés pendant la période 2013-2014, 19 des 25 PMA africains susmentionnés ont affiché une productivité agricole croissante, tandis que six ont accusé une baisse de la valeur de cet indicateur.

Étant donné, notamment, cette faible productivité, les rendements céréaliers restent relativement faibles dans les PMA africains en comparaison

avec d'autres régions et groupes de pays, ce qui tend à y compromettre la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. En 2013, le rendement céréalier moyen de l'ensemble des PMA était de 1 982,4 kilogrammes par hectare et celui des pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique de 5 184 kilogrammes par hectare. Le tableau 2 ci-dessous regroupe certains PMA africains selon leurs niveaux de rendement céréalier en 2013. Les signes (+, - et *) figurant dans le tableau indiquent si la valeur de cet indicateur avait progressé, régressé ou était restée constante entre 2012 and 2013 pour chacun des pays concernés. Le tableau fait apparaître que les rendements céréaliers étaient inférieurs à 2 000 kilogrammes par hectare dans neuf pays sur 16 et que la valeur de l'indicateur avait augmenté dans huit pays, était restée constante dans un pays et avait baissé dans huit pays.

2. Malnutrition

L'amélioration des rendements agricoles s'accompagne d'un déclin de la malnutrition dans les PMA africains. Sur les 11 pays de cette catégorie⁸ pour lesquels des données sont disponibles relativement à la période 2006-2014, 10 ont enregistré une baisse de l'indicateur constitué par la proportion des enfants de moins de 5 ans en retard de croissance. Parmi les pays concernés, l'Éthiopie et le Malawi souffrent des plus hauts niveaux de malnutrition, avec des taux respectifs de 40,4 et 42,4 % en 2014, tandis que le Sénégal se situe au niveau le plus bas avec un taux de 19,4 %. Du côté positif, les 15 pays pour lesquels des données existent relativement à la période 2010-2012 présentent tous une réduction de la prévalence de la malnutrition par rapport à l'année précédente disponible (FAO, 2016)

6 La valeur ajoutée à l'agriculture mesure la production du secteur agricole (sections 1 à 5 des CITI) moins la valeur des intrants intermédiaires. Elle provient de la culture et de l'élevage ainsi que de la foresterie, de la chasse et de la pêche.

7 Le Burkina Faso, la République centrafricaine, la Guinée-Bissau, le Lesotho, le Libéria, le Mozambique, le Rwanda, le Sénégal, la République-Unie de Tanzanie, le Togo et la Zambie.

8 Le Bénin, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Malawi, le Lesotho, le Libéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Tableau 1: Valeur ajoutée à l'agriculture par travailleur (en dollars des États-Unis constants de 2005)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Ensemble des PMA	355,3	365,8	372,2	380,5	386,2	394,7	397,5	406,1
Asie de l'Est et Pacifique	622,8	645,6	654,4	675,3	682,5	700,7	706	723,5
Afrique subsaharienne	622,8	655,6	679	705,2	737,5	771,8	803,1	838,7

Source : Indicateurs du développement dans le monde (2016).

Tableau 2: Rendements céréaliers dans les PMA africains en 2013 (en kilogrammes par hectare)

500-1000 kg/ha	1000-1500 kg/ha	1500-2000 kg/ha	2000-2500 kg/ha	2500-3000 kg/ha
Niger (-)	Angola (+)	Bénin (+)	Guinée (-)	Djibouti (*)
	RDC (-)	Burkina Faso (-)	Mali (+)	Éthiopie (+)
	Congo (-)	Burundi (+)	Sierra Leone (+)	Madagascar (-)
	Érythrée (-)	Tchad (+)		Malawi (-)
	Gambie (+)	Comores (+)		Rwanda (+)
	Lesotho (+)	Guinée-Bissau (-)		Ouganda (+)
	Mozambique (+)	Libéria (-)		Zambie (-)
	Sao Tomé-et-Principe (-)	Sénégal (-)		
	Somalie (-)	Tanzanie (+)		
		Togo (+)		

Source : Calculs des auteurs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (2016).

C. Commerce

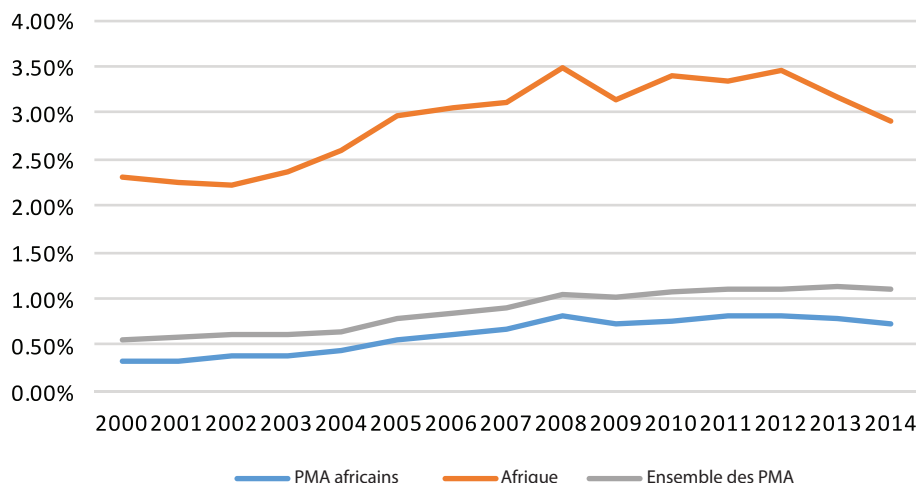
Un des objectifs du Programme d'action d'Istanbul est de multiplier par deux à l'horizon 2020 la part que représentent les exportations des PMA dans les exportations mondiales. Cela étant, les tendances actuelles ne sont guère prometteuses. La part des exportations de l'ensemble des PMA dans les exportations mondiales était de 1,09 % en 2014, ce qui représente en fait un recul par rapport au niveau de 1,12 % qui avait été atteint en 2013. À 0,74 %, la part des PMA africains dans le commerce mondial est également faible et en baisse (voir figure 3). Les résultats ne sont pas meilleurs pour l'Afrique dans son ensemble. La part des exportations de l'Afrique dans les exportations mondiales de marchandises reste faible, atteignant 2,9 % en 2014, soit un déclin par rapport aux niveaux de 3,5 et 3,2 % réalisés respectivement en 2012 et 2013. Ces reculs sont dus à une légère baisse de la valeur absolue des exportations, quoique dans une moindre mesure

parmi les PMA que pour le continent tout entier. En 2014, les exportations totales de l'Afrique et des PMA africains se chiffraient respectivement à 555,5 et 140,8 milliards de dollars des États-Unis environ, ces montants correspondant à des chutes respectives de 7,6 et 5,0 % par rapport aux valeurs de 2013 (CNUCED, 2016).

Malgré ces évolutions négatives, l'édition de 2015 du *Rapport économique sur l'Afrique* indique que les pays africains améliorent leur participation aux chaînes de valeur. C'est une tendance positive dès lors que l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et régionales sont des faits cruciaux pour l'expansion des exportations et la croissance des économies des PMA (ECA, 2015).

Selon ce rapport, le marché intra-africain donne à voir des signes de dynamisme ainsi que l'émergence de chaînes de valeur régionales sous l'impulsion du commerce de produits

Figure 3: Part des exportations des PMA africains dans les exportations mondiales



Source : Calculs des auteurs fondés sur les données de UNCTADSTAT (2016).

intermédiaires. Des pays tels que l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Nigéria, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie ont progressé dans leurs exportations d'intrants manufacturiers au sein de l'Afrique, établissant des liens en aval avec des entreprises manufacturières au sein du continent. À noter que les deux derniers pays de la liste sont des PMA.

À l'échelon intercontinental, il est estimé qu'à peu près 90 % des pays africains ont accru leur intégration en amont dans les chaînes de valeur mondiales entre 1995 et 2011 (ECA, 2015).

Alors que la plupart des pays ont connu une évolution modérée, essentiellement positive, de leur participation aux chaînes de valeur, la République-Unie de Tanzanie est arrivée à se moderniser sur une large base sectorielle et à réaliser la plus grande progression en matière d'intégration en amont. Les moteurs de cette réalisation comprenaient la politique de développement industriel durable mise en œuvre en 1997, laquelle a stimulé la valeur ajoutée manufacturière, l'amélioration de la compétitivité et de l'environnement économique en réduisant de façon appréciable les inefficacités du port de Dar es-Salaam et les contrôles routiers excessifs, et l'intensification de la recherche destinée à soutenir les entreprises et à renforcer leurs capacités en ce qui concerne la réduction des coûts transactionnels et l'augmentation de la qualité des produits. Le fait d'appartenir aux ensembles

cohérents que sont le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe ainsi que la Communauté de l'Afrique de l'Est a également contribué à encadrer la politique commerciale du pays. À présent, la République-Unie de Tanzanie doit relever le défi consistant à mettre des services clés à la disposition de son industrialisation et de sa transformation structurelle, notamment des services de communications et financiers (CEA, 2015).

Le Programme d'action d'Istanbul recommande que pour accroître leur part du commerce mondial, les PMA mettent l'accent sur la facilitation du commerce, et plus spécifiquement qu'ils améliorent « l'efficacité, l'efficacité et la transparence des institutions et des processus afin de faciliter le commerce et d'améliorer les normes et le contrôle de la qualité » (Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, 2011).

L'existence de longues et complexes formalités administratives au niveau national limitent l'accès aux marchés mondiaux et mettent un frein à la facilitation du commerce. La réduction de ces contraintes augmentera le volume des échanges et les coûts y associés (Bilotserkivska, 2016). Une étude de cas menée par la Banque mondiale permet de comparer certains PMA africains à d'autres pays en matière de facilitation

Tableau 3: Nombre de formalités d'importation et d'exportation dans certains PMA africains par rapport à d'autres pays

Pays	Géographie	Groupe de revenu	Classement selon la facilité de pratiquer le commerce transfrontalier (classement Doing Business des économies du monde selon la facilité d'y faire des affaires)	Formalités d'exportation	Formalités d'importation
Bénin	Côtier	Faible	121	13	14
Zambie	Enclavé	Faible	177	23	21
Bangladesh	Côtier	Faible	140	14	13
République de Corée	Côtier	Élevé	3	7	6
Chine	Côtier	Moyen supérieur	98	13	13

Source : Bilotserkivska (2016).

du commerce. L'étude examine le nombre de formalités que doivent accomplir les opérateurs avant de pouvoir importer ou exporter un bien ou un service. Les deux PMA objets de l'étude sont le Bénin et la Zambie. Cette combinaison est particulièrement porteuse d'enseignements parce que ces pays, bien que tous deux à bas revenu, se distinguent par le fait que le premier est côtier et le second n'a pas de littoral. L'étude conclut qu'il faut 13 ou 14 formalités pour accomplir une transaction au Bénin, tandis que dans le cas de la Zambie enclavée, ce nombre nettement plus élevé va de 21 à 23. Cet écart doit sans doute beaucoup aux différences géographiques (présence ou absence de littoral), l'étude soulignant que les économies sans littoral, qui impliquent le franchissement de frontières supplémentaires, ont tendance à présenter les formalités les plus nombreuses.

Si le Bénin soutient la comparaison avec la Chine qui impose 13 formalités pour les importations comme pour les exportations, il peut encore améliorer sa situation si on le compare avec la République de Corée qui n'en prévoit que six pour les importations et sept pour les exportations.

Pour ce qui est du coût des échanges, les PMA africains ont encore beaucoup de chemin à faire. En République de Corée, les frais de courtage en douane représentent environ 0,1 % du PIB par

habitant pour les exportations comme pour les importations, tandis que cette proportion atteint respectivement 9 et 13,5 % en Zambie.

Un guichet unique pour le commerce peut faciliter la communication avec les autorités portuaires, quoique son efficacité dépendra de sa pleine mise en œuvre. En novembre 2011, le Gouvernement du Bénin a lancé un guichet électronique unique géré par une société créée à cette fin – la Société d'Exploitation du Guichet Unique du Bénin (SEGUB) –, et a commencé à utiliser le système Asycuda++. Un système de paiement électronique a également été mis en ligne pour permettre aux opérateurs de régler simultanément les frais douaniers et portuaires, en recourant au même portail du système à guichet unique. Le fait que la SEGUB reçoive la confirmation électronique des paiements ne dispense cependant pas les opérateurs de la formalité supplémentaire consistant à présenter aux autorités portuaires un « bordereau de frais unique » confirmant sur papier le paiement effectué. De meilleures connexions entre les opérations portuaires et douanières pourraient maximiser les avantages du guichet unique pour les opérateurs (Bilotserkivska, 2016).

D. Produits de base

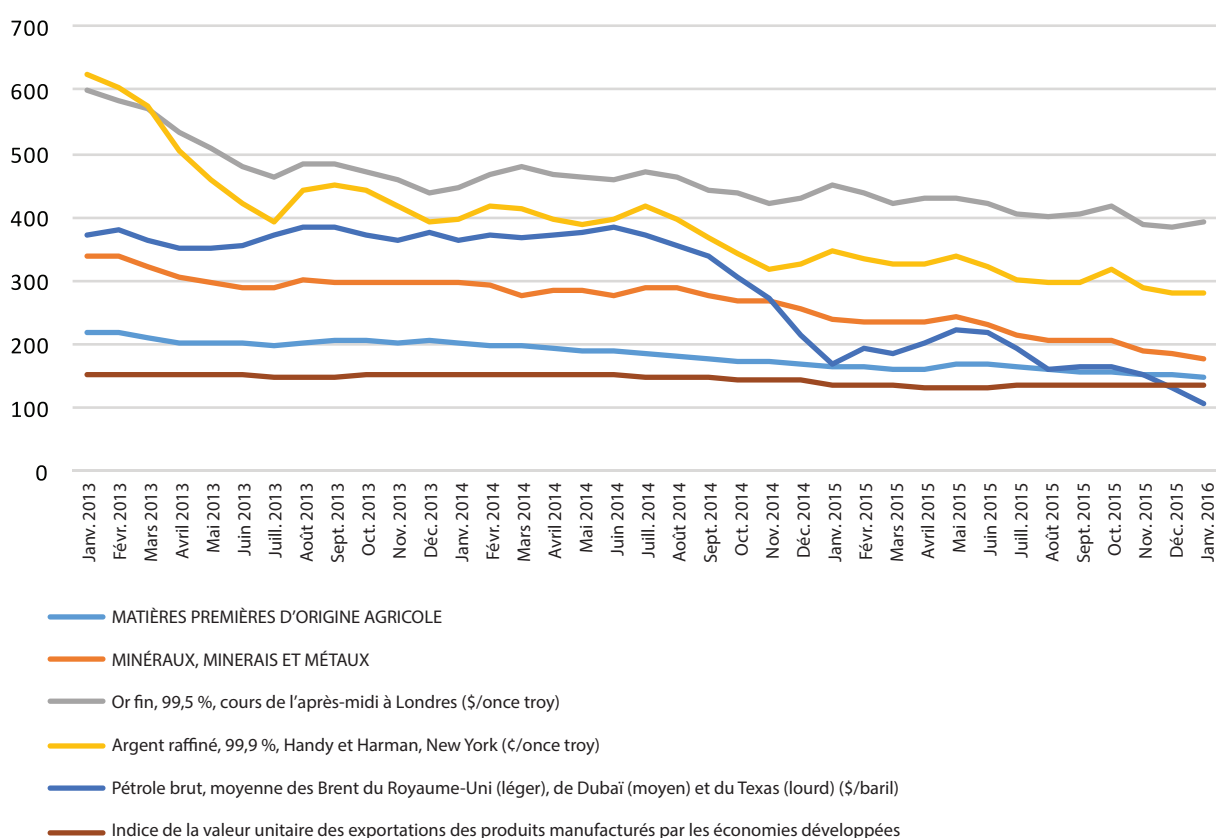
Les prix mondiaux des produits de base sont en forte baisse depuis le milieu des années 2014. L'indice mondial des cours des produits de base établi par le Fonds monétaire international (FMI) a régressé de 175 à 131 entre août et décembre 2014, et à moins de 90,5 en décembre 2015, les prix du pétrole brut chutant quant à eux à moins de 37 dollars É.-U. le baril. La moyenne annuelle des prix des métaux a perdu 17 % en 2015 et devrait poursuivre son recul en 2016, principalement en raison du ralentissement du secteur de la construction en Chine. Les prix des produits de base agricoles ont également reculé de 16 % de 2014 à 2015. Si les cours des huiles végétales, en particulier de celles de germe de blé et de soja, sont en léger recul, il est prévu que les prix des aliments en général augmenteront en 2016 (CEA, 2016; DAES-ONU, 2016). La Figure 4 ci-dessous illustre ces baisses.

Selon le DAES (2016.b), le fléchissement des cours des produits de base a eu un impact significatif sur les termes de l'échange de plusieurs PMA africains

caractérisés par une dépendance excessive vis-à-vis des exportations de produits de base. De nombreux PMA restent tributaires du secteur des ressources naturelles, les exportations de produits de base représentant en moyenne 16 % de leur PIB. Les exportations de produits de base sont aussi fortement axées sur un ou deux produits. Les PMA hautement dépendants des exportations de combustibles ont à coup sûr assisté à une dégradation de leurs termes de l'échange, ce qui a réduit leur capacité d'obtenir des biens et services du reste du monde. Le recul des prix des produits de base et le réaligement des taux de change ont eu un impact significatif sur leurs équilibres budgétaires. En revanche, comme les combustibles représentent une part importante des importations de plusieurs économies, certains PMA africains peuvent avoir bénéficié d'une amélioration de leurs termes de l'échange.

Le manque de diversification économique des PMA africains et leur grande dépendance vis-à-vis des exportations de produits de base expose ces pays aux chocs exogènes et les rend vulnérables

Figure 4: Indices des prix des produits de base, 2013-2016



Source : UNCTADSTAT (2016).

à la volatilité des prix et de la demande. Dans ces circonstances, l'industrialisation fondée sur les produits de base, et la transformation structurelle sont des évolutions impératives pour le développement durable des ces pays.

E. Développement humain et social

1. Éducation et formation

Les taux nets de scolarisation dans le primaire fournissent de précieux renseignements concernant l'accessibilité de l'éducation de base, laquelle est également un indicateur important en matière de développement des compétences. En Afrique, le taux de scolarisation dans le primaire était de 66 % en 2001, de 76,6 % en 2007 et de 79,5 % en 2013. À l'échelon national, neuf PMA africains – le Bénin (95,8 %), le Burundi (95,3 %), le Malawi (97,4 %), le Rwanda (98,5 %), Sao Tomé-et-Principe (95 %), la Sierra Leone (97,9 %), le Togo (91,1 %), l'Ouganda (93,6 %) et la Zambie (90 %) – ont atteint pendant la période 201-2014 des taux dépassant les 90 %.

Pour ce qui est de la scolarisation dans le secondaire, le taux net est également passé de 29,2 % en 2001 à 33,3 % en 2007 et à 39,7 % en 2013, tout en restant beaucoup plus bas que dans le primaire. Presque tous les PMA africains ont amélioré leur situation à cet égard, sauf l'Érythrée.

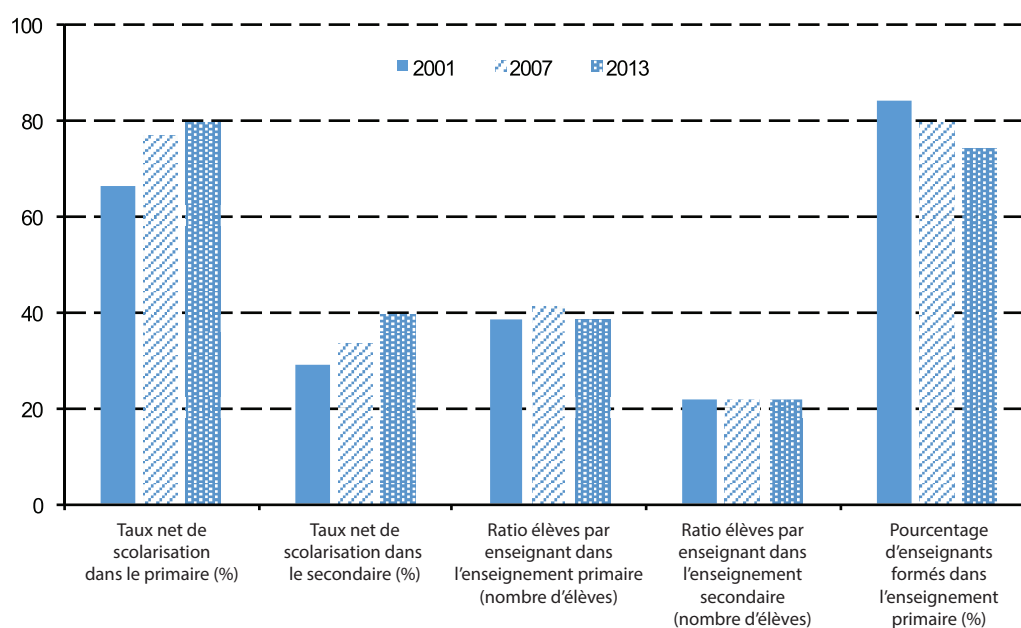
La qualité de l'enseignement primaire et secondaire n'a pas connu la même progression que les niveaux d'inscription. De part et d'autre, le nombre d'enseignants recrutés n'a pas suivi le nombre d'enfants scolarisés, et le ratio élèves par enseignant a augmenté, quoique faiblement. Dans le primaire, le nombre d'enseignants formés est en outre limité, leur proportion ayant connu une baisse constante. Cette tendance négative s'est également manifestée dans les PMA africains (selon les données disponibles pour 11 pays) où la proportion du personnel enseignant formé est passée de 87 % en 2007 à 83,3 % en 2013, soit une baisse de 3,6 points de pourcentage.

2. Population et soins de santé primaires

Les taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans ont baissé dans presque tous les PMA africains (sauf le Lesotho) pendant les 15 années écoulées. En 1990, le taux moyen était estimé à 187,9 décès pour 1 000 naissances vivantes; en 2000, il était de 154,7 décès et en 2010, de 101,6; en 2015, il est estimé à 83,4 décès pour 1 000 naissances vivantes, ce qui représente une réduction de 55 %, bien supérieure à la réduction moyenne de tous autres pays en développement.

Les taux de mortalité maternelle ont évolué parallèlement à la mortalité des enfants de moins

Figure 5: Indicateurs relatifs à l'éducation et à la formation en Afrique



Source : Calculs des auteurs fondés sur l'Institut de statistique de l'UNESCO (2016).

de 5 ans. En moyenne, les MDA africains ont réalisé d'importants progrès en réduisant la mortalité maternelle de 49 % pendant la même période. À un niveau désagrégé, les valeurs maximales et minimales enregistrées entre 1990 et 2015 ont également baissé, de 2 630 à 1 360 morts par 100 000 naissances vivantes (48,3 %) en Sierra Leone, et de 330 à 156 (52,7 %) en Sao Tomé-et-Principe.

En ce qui concerne la prévalence du VIH/sida au sein de la population âgée de 15 à 49 ans, le pourcentage de personnes affectées a doublé pendant la période 1990-2001, passant de 2,1 à 4,2 %, mais s'est réduit de 0,7 points de pourcentage depuis 2002, passant de 4,2 à 3,5 % comme le montre la figure. À l'échelon national, en 2014, cinq MDA africains – dont le Lesotho (23,4 %), la Zambie (12,4 %), le Mozambique (10,6 %) et le Malawi (10 %) – enregistrent encore des taux à deux chiffres. Dans ces quatre pays, plus de 10 personnes sur 100 dans la tranche d'âge des 15 à 49 ans souffrent encore du VIH/sida et de maladies connexes.

Bien que tous les pays africains aient enregistré certaines améliorations au regard de ces mesures, les chiffres qu'ils affichent restent élevés par

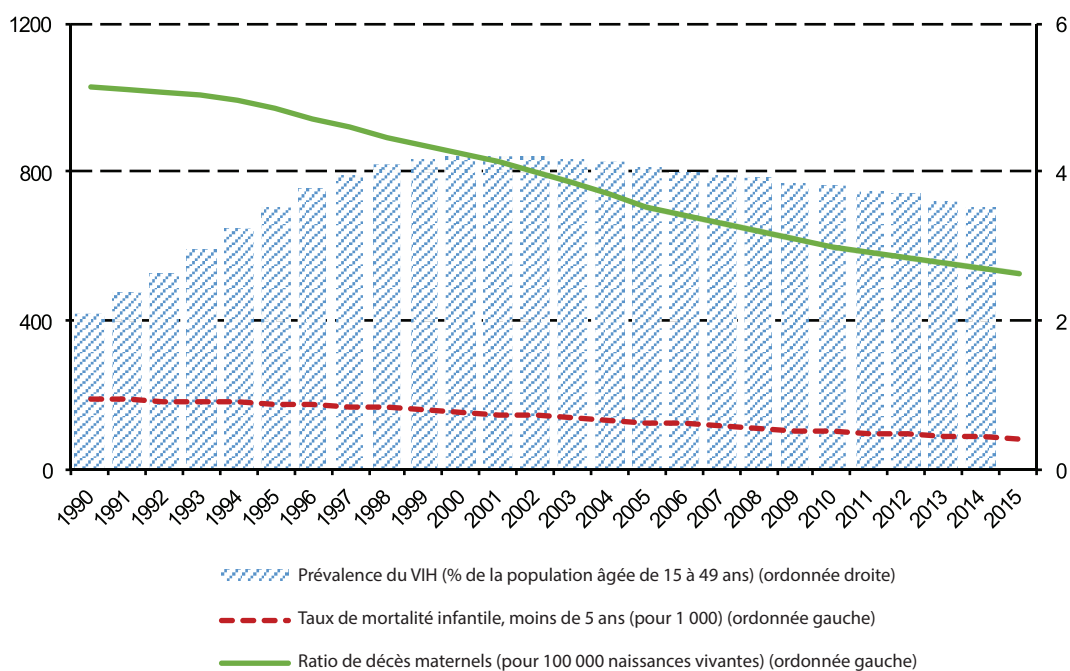
rapport aux chiffres mondiaux. Des efforts plus soutenus restent donc de mise aux échelons national et international pour améliorer les systèmes de santé nationaux, la nutrition des enfants, l'accès à la santé reproductive et aux médicaments et traitements antirétroviraux, et l'infrastructure de santé.

3. Développement des jeunes

Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (2016), le taux d'alphabétisation des jeunes Africains a connu une légère amélioration, passant de 70,1 % en 1999 à 73,9 % en 2013, en partie grâce aux efforts consentis pour élargir l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. En 2015, la Guinée équatoriale (98,2 %) et l'Érythrée (93,2 %) ont enregistré des taux supérieurs à 90 %, et le Burkina Faso (45,4 %), la Guinée (45,2 %), le Soudan du Sud (44,3 %), la République centrafricaine (36,3 %) et le Niger (26,5 %) des taux inférieurs à 50 %.

L'évolution est encore plus encourageante dans l'enseignement tertiaire en Afrique, avec des inscriptions en hausse de 57,2 % sur la période 2008-2012. En ce qui concerne les PMA africains, 19 pays pour lesquels des données

Figure 6: Indicateurs relatifs aux soins de santé primaires dans les PMA africains



Source: Calculs des auteurs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (2016).

sont disponibles relativement à la période 2010-2015 ont enregistré une amélioration moyenne de 35,5 %. C'est Sao Tomé-et-Principe qui, avec ses 211,7 % de 2010 à 2015, s'est distingué par l'amélioration la plus marquante, tandis que l'Éthiopie reculait de 14,1 % de 2010 à 2014. Globalement, la situation de l'enseignement tertiaire dans les PMA africains représente un défi de taille, car son taux d'inscription (8,2 %) reste fort peu élevé par rapport à ceux de l'Afrique (12 %), de l'Asie (28,8 %) et de l'Amérique du Sud (51,7 %).

4. Habitat, eau et assainissement

La croissance démographique rapide qu'ont connue la plupart des PMA a contribué à une pénurie de logements, en particulier dans les zones urbaines. Parallèlement à ce phénomène s'est posé le problème croissant des taudis et des implantations sauvages où font défaut l'eau potable améliorée et les installations d'assainissement adéquates. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que l'amélioration des logements et des implantations sont des éléments essentiels pour accroître le développement social.

Selon la Division de statistique de l'ONU (2016) *{not in References?}*, dans les PMA africains, la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis a décru de façon constante, passant de 81 % en 1990 à 66 % en 2014. Malgré cette évolution positive, cette proportion reste cependant bien supérieure à celle des autres pays en développement. Au niveau national, plus de neuf personnes sur 10 vivants dans les zones urbaines du Soudan du Sud (95,6 %), de la République centrafricaine (93,3 %) et du Soudan (91,6 %) souffrent encore du manque de services de base et vivent dans des taudis.

Pour ce qui est de l'eau potable et des installations d'assainissement améliorées dans les PMA africaines, les deux indicateurs ont continué de progresser lentement mais sûrement au cours des dernières années. La proportion de la population utilisant de l'eau potable améliorée est passée de 49,7 % en 1990 à 56,8 % en 2000, à 65 % en 2010 et à 69,6 % en 2015. De même, cinq PMA africains – Sao Tomé-et-Principe, les Comores, Djibouti, la Gambie et le Malawi – ont dépassé

la barre des 90 %, tandis que moins de la moitié de la population de l'Angola (49 per cent) et de la Guinée équatoriale (48 %) ont accès à l'eau potable améliorée.

En outre, la proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées a également connu une légère amélioration, passant de 18,6 % en 1990 à 24,4 % en 2000, puis à 28,4 % en 2010 et à 29,9 % en 2015. Actuellement, 29 PMA africains ne sont toujours pas en mesure de mettre des installations d'assainissement améliorées à la disposition de leurs citoyens; ils ne sont donc que quatre à le faire PMA – la Guinée équatoriale (75 %), le Rwanda (62 %), la Gambie (59 %) et l'Angola (52 %).

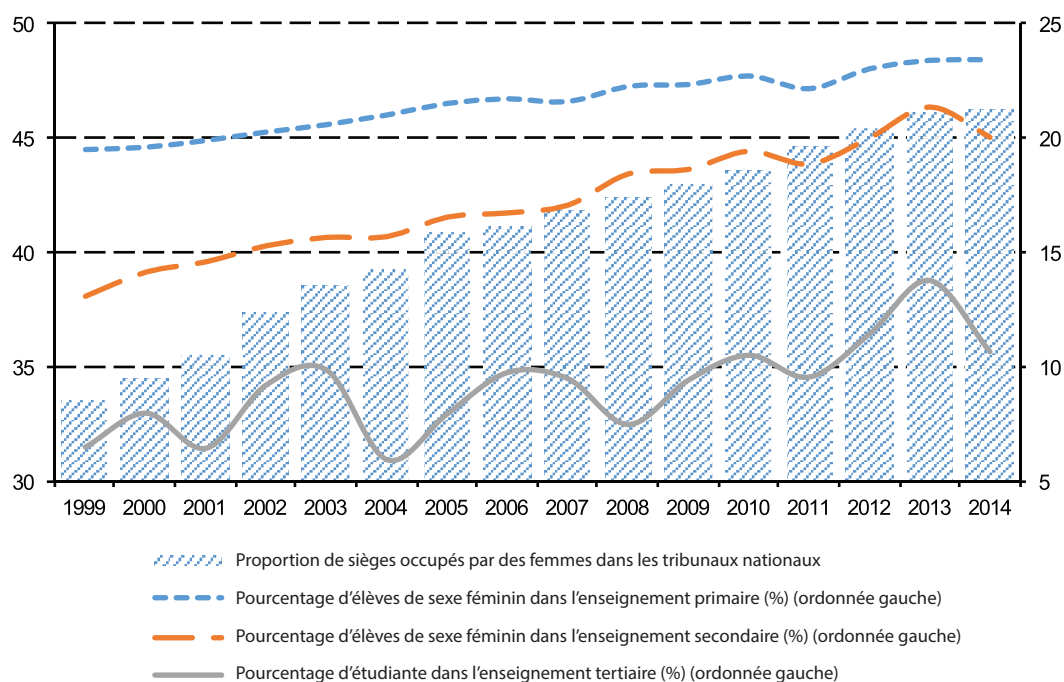
5. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

La plupart des PMA africains ont enregistré des progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Pour ce qui est de la parité des sexes dans l'enseignement primaire, tous ont pratiquement atteint ou même dépassé la cible pendant la période 2013-2014. Neuf d'entre eux – le Burundi (50,6 %), la Gambie (50,9 %), le Malawi (50,3 %), la Mauritanie (50,6 %), le Rwanda (50,7 %), le Sénégal (51,5 %), la Sierra Leone (50 %), l'Ouganda (50,1 %) et la République-Unie de Tanzanie (50,6 %) – connaissent à cet égard une légère disparité des sexes en faveur des filles.

Il reste que la parité des sexes se dégrade dans les cycles suivants de l'enseignement. Dans l'enseignement secondaire, le pourcentage de filles a légèrement augmenté, passant de 38 % en 1999 à 44,9 % en 2014, seuls quatre pays – les Comores (50 %), le Lesotho (57,3 %), le Rwanda (52,1 %) et Sao Tomé-et-Principe (52,1 %) – ayant atteint ou dépassé les 50 %. Dans le cas de l'enseignement tertiaire, les progrès accomplis ne se chiffrent qu'à 4,2 points de pourcentage, de 31,4 % en 1999 à 35,6 % en 2014, et la balance n'a penché en faveur des filles que dans trois pays – le Lesotho (58,5 %), le Soudan (52,1 %) et Sao Tomé-et-Principe (50,4 %).

En fait, le problème réside dans le fait que la meilleure parité qu'a connue l'enseignement de ces pays ne s'est pas toujours traduite par des gains

Figure 7: Indicateurs relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans les PMA africains



Source : Calculs des auteurs fondés sur l'Institut de statistique de l'UNESCO (2016) et les Indicateurs du développement dans le monde (2016).

proportionnels en termes d'emplois rémunérés, en partie à cause de réglementations et de pratiques inadéquates ainsi que du recours limité aux formations axées sur l'emploi accessibles aux femmes. Autant de facteurs qui désavantagent les femmes sur le marché du travail et font obstacle en définitive à leur émancipation économique.

En revanche, la représentation politique des femmes dans les parlements des PMA africains a continué de s'accroître de façon remarquable. Elle a plus que doublé entre 1999 et 2014, passant de 8,5 à 21,2 %. Sur le plan national, en 2015, six PMA africains – l'Angola (36,8 %), le Mozambique (39,6 %), le Rwanda (63,8 %), le Sénégal (42,7 %), la République-Unie de Tanzanie (36 %) et l'Ouganda (35 %) – voyaient au moins le tiers de leurs sièges parlementaires occupés par des femmes. Le Rwanda affiche des résultats exceptionnels en matière d'émancipation politique des femmes, plus de la moitié de ses parlementaires étant des femmes depuis 2008.

6. Protection sociale

La protection sociale en Afrique peut se définir comme un ensemble d'actions publiques sous

la forme de programmes d'assistance sociale et d'assurance sociale visant à réduire la pauvreté et la vulnérabilité. Dans la plupart des PMA africains, les régimes de protection sociale comprennent les transferts de fonds, les repas scolaires, l'assistance alimentaire, les subventions et le contrôle des prix : toutes mesures conçues en vue d'établir des cadres de protection sociale destinés en particulier aux femmes, aux jeunes et aux groupes vulnérables, étant entendu que le degré de développement de ces régimes varie d'un pays à l'autre (PNUD, 2014).

Ces dernières années, les programmes de repas scolaires se sont popularisés parmi les PMA africains. Presque tous en administraient, assurant une alimentation quotidienne à 360 millions d'élèves, de l'école maternelle jusqu'à l'école secondaire. Ces programmes présentent plusieurs avantages cruciaux pour la société africaine. Cette alimentation peut aider les familles à éduquer leurs enfants et contribuer à leur sécurité alimentaire en cas de crise. Ils peuvent également apporter un repas régulier et nutritif aux élèves issus de familles en situation d'extrême pauvreté. D'un point de vue éducatif, ces repas peuvent

inciter les familles pauvres à envoyer leurs enfants à l'école, fait fréquemment relevé dans les PMA africains.

Outre les programmes de repas scolaires, il existe divers régimes de protection au niveau des pays, mais qui sont souvent morcelés, le fait de donateurs, et administrés au coup par coup. C'est pourquoi l'accent a été mis sur l'importance d'effectuer des réformes institutionnelles dans les PMA africains afin d'assurer la disponibilité de véritables régimes de protection sociale. Le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie ont achevé la conception de programmes de protection sociale institutionnalisés soutenus par des ministères clés. D'autres pays, comme l'Éthiopie, la Guinée, le Mali, le Mozambique, le Niger et le Sénégal ont entamé la mise au point de tels systèmes de filets de sécurité efficaces et flexibles (Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, 2014).

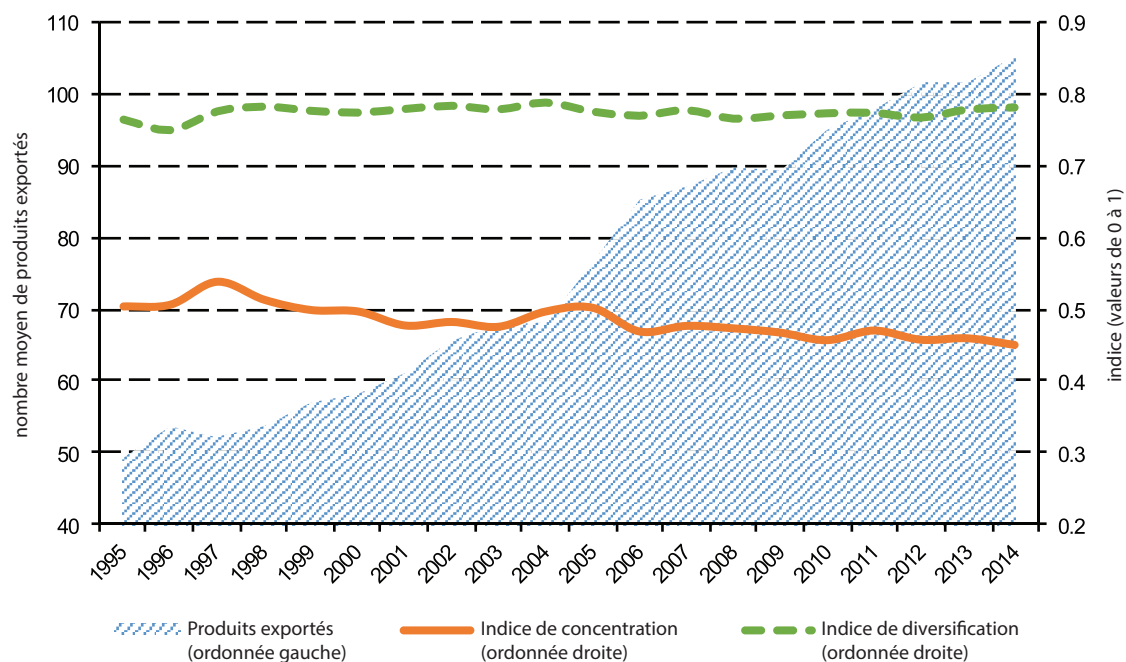
Malgré d'importantes variations entre les régimes de protection sociale des PMA africains, des éléments de plus en plus nombreux établissent que la protection sociale n'agit pas seulement sur la pauvreté, mais soutient aussi le développement socioéconomique au sens large, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, et qu'elle appelle donc des actions plus significatives (PNUD, 2014).

F. Crises multiples et nouveaux défis

Les capacités insuffisantes pour faire face aux chocs économiques exogènes ont toujours été un problème pour les PMA africains. Des circonstances externes comme la variabilité des cours internationaux des produits de base et les fluctuations des taux de change ont un fort impact sur l'investissement et la croissance socioéconomique dans ces pays. Cet état de choses est principalement attribuable au fait que leur forte dépendance vis-à-vis des exportations de produits primaires et le peu de progrès qu'ils ont accompli dans la diversification de leurs économies ont mis en échec leurs efforts de transformation structurelle.

Selon la CNUCED (2016), le nombre de produits exportés par les PMA africains a connu une forte augmentation chiffrée à 114 % pendant la période 1995-2014, passant en moyenne de 49 en 1995 à 105 en 2014. Si ce nombre absolu s'est accru, l'indice de concentration des exportations n'a quant à lui baissé que de 0,05 points de pourcentage pendant la même période. De fait, l'indice de diversification des exportations ne présente aucune amélioration pendant cette période, attestant que les PMA africains n'ont pas été à même de diversifier leur structure économique et commerciale.

Figure 8: Indices de concentration et de diversification d'exportations des PMA africains



Source : Calculs des auteurs fondés sur UNCTADSTAT (2016).

En ce qui concerne la viabilité de la dette des PMA africains, presque tous ces pays ont bénéficié de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. C'est la République démocratique du Congo qui a bénéficié le plus des deux initiatives, recevant en tout plus de 10 milliards de dollars des États-Unis en valeur actualisée nette de la fin 2013, suivie par la République-Unie de Tanzanie (5,8 milliards de dollars É.-U.), la Zambie (5,7 milliards de dollars É.-U.) et l'Éthiopie (5 milliards de dollars É.-U.).

Largement soutenus par les initiatives d'allègement de la dette ainsi que par leurs propres efforts, les PMA africains ont réduit avec constance le ratio service de la dette / revenus des exportations, lequel a perdu environ 12,5 points de pourcentage pendant les 15 dernières années. Les données récentes font toutefois apparaître une augmentation de ce ratio depuis 2010. Il est sans doute appelé à poursuivre sa croissance au vu de la fragilité des perspectives mondiales et régionales.

La question des changements climatiques représentent un problème particulier pour les PMA africains. Il est vrai que ces pays sont parmi les plus

vulnérables à ce phénomène, mais aussi ceux qui ont contribué le moins aux émissions de gaz à effet de serre. Selon les Indicateurs du développement dans le monde (2016), la superficie forestière en pourcentage de la superficie totale des terres s'est réduite, passant de 32,2 % en 1990 à 28,4 % en 2013. Cette régression est principalement due à l'industrialisation. Bien que les zones terrestres et marines protégées exprimées en pourcentage de la totalité du territoire aient connu une légèrement augmentation, passant de 9,6 à 13,1 % pendant la même période, le niveau de protection du territoire reste insuffisant, 87 % de celui-ci étant actuellement non protégé.

À cet égard, d'importants efforts doivent être accomplis non seulement pour atténuer les effets climatiques, mais aussi en vue d'une véritable adaptation aux changements climatiques. Il s'agit également de concevoir des mécanismes d'adaptation locaux pour contrôler les émissions et améliorer les systèmes d'intervention d'urgence et d'alerte rapide, tout en prenant des dispositions pour réduire les risques de catastrophes, qui sont également des préoccupations essentielles pour les PMA appelés à réduire autant que faire se peut la possibilité que des catastrophes d'envergure ne viennent mettre à mal leurs économies.

G. Mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités

1. Mobilisation des ressources internes

L'épargne interne dans 26 PMA pour lesquels des données sont disponibles a augmenté leur épargne interne de façon constante, la portant à 9,4 % du PIB en 2013, ce qui représentait une augmentation de 3,6 points de pourcentage par rapport aux niveaux de 2000. Cette progression est quelque peu remarquable si l'on considère que ces pays ont effectivement dépassé le taux moyen d'épargne intérieure brute de l'ensemble des PMA depuis 2005. Elle peut être attribuée principalement aux taux d'épargne élevés dans les pays riches en ressources naturelles tels que la Guinée équatoriale (76,3 % en 2014) et l'Angola (38 % en 2013), alors que certains pays enregistraient des taux négatifs en 2014 – la République centrafricaine (-14,6 %), les Comores (-16,9 %), la Guinée (-11,3 %), la Guinée-Bissau (-0,1 %), le Libéria (-50,4 %), le Soudan du Sud (-3,4 %) et le Togo (-29 %).

Les recettes publiques élevées (hors dons) des PMA africains, exprimées en pourcentage du PIB, sont à l'image de la capacité plus grande de ces pays de mobiliser des ressources internes. Selon les données disponibles pour 14 PMA africains, 12 d'entre eux avaient enregistré une amélioration pendant la période 2002-2012, notamment l'Angola (10,3 points de pourcentage), le Bénin (0,4 points de pourcentage), le Burkina Faso (5,8 points de pourcentage), le Mali (1,6 point de pourcentage), la Sierra Leone (2,3 points de pourcentage), etc. En outre, quelques pays se sont distingués par leur contribution particulière à ces taux élevés – l'Angola (36,9 % en 2012), la Guinée équatoriale (49 % selon les dernières données datant de 2009) et le Lesotho (65 % selon les dernières données datant de 2008).

Bien que des progrès significatifs aient été accomplis au regard de deux indicateurs, les PMA africains doivent également réaliser leur plein potentiel dans les secteurs productif et dans la mise en valeur des capacités humaines afin d'intensifier la mobilisation de leurs ressources internes. Cette intensification peut être obtenue par les moyens

suivants : a) accroître les recettes en élargissant l'assiette fiscale, en améliorant l'administration fiscale, en améliorant la gouvernance économique et d'entreprise dans le secteur extractif des pays riches en ressources naturelles, et en relevant les défis de la réglementation et de la réforme fiscale; b) améliorer la gestion des finances publiques de sorte à réduire le gaspillage et la concussion, à améliorer la qualité des dépenses publiques et à renforcer les mécanismes et capacités de contrôle au niveau national; c) redoubler d'efforts pour réduire les flux financiers illicites, ce qui pourrait se traduire par la préservation d'importantes ressources.

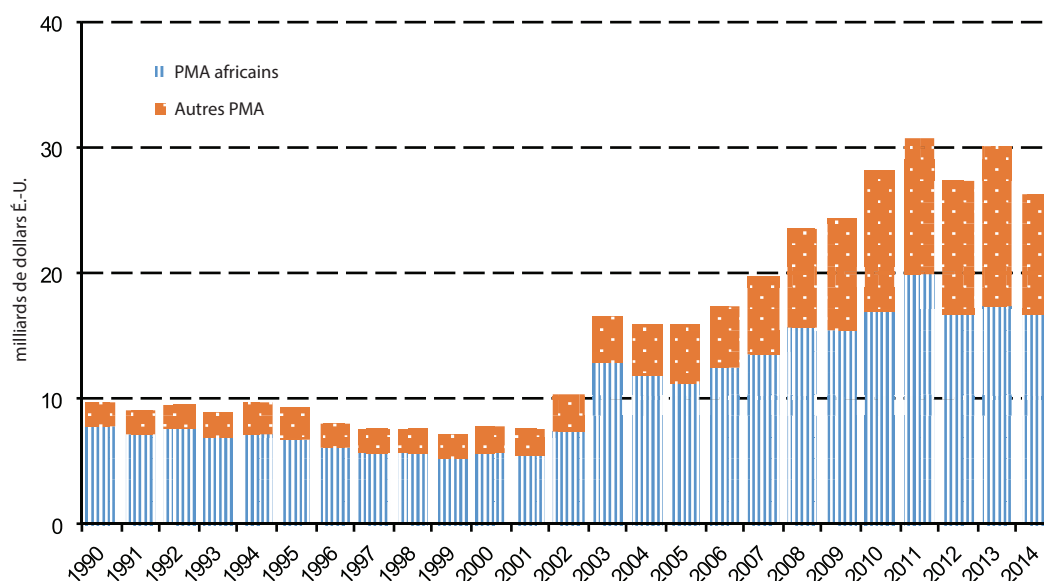
2. Aide publique au développement (APD)

L'Afrique dans son ensemble continue d'être le plus grand bénéficiaire d'APD, car elle abrite la majorité des PMA du monde (soit 34 sur 48), suivie par l'Asie, l'Amérique, l'Europe et l'Océanie. Les apports nets d'APD de la part de pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) à l'ensemble des PMA ont augmenté pendant la période considérée, s'élevant à environ 26,2 milliards de dollars des États-Unis en 2014, avec une perte significative de 3,7 milliards de dollars É.-U. aux prix courants.

Les 34 PMA africains ont également connu une tendance à la baisse des apports d'APD. En outre, la part africaine de l'APD destinée à l'ensemble des PMA est passée de 79,5 % en 1990 à 63,8 % en 2014. Dès lors que les PMA africains représentent 70 % de cette catégorie de pays, leur part actuelle de l'APD n'est pas en proportion avec leur représentation au sein de cette catégorie.

Selon les résultats préliminaires de l'enquête 2015 du CAD sur les plans de dépense des donateurs, les pays membres du CAD mettront davantage l'accent sur les PMA et sur les pays en situation spéciale, notamment les États insulaires et les territoires en proie à des conflits. Toujours selon l'enquête, si l'enveloppe totale de l'APD destinée à l'Afrique restera probablement inchangée pendant la période 2015-2018, ce sont les PMA qui en tireront le meilleur parti, avec une progression en leur faveur de 5,7 % en termes réels. Ce sont en particulier les pays subsahariens et les pays

Figure 9: Apports nets d'APD de la part de pays membres du CAD en faveur des PMA africains



Source : Calculs des auteurs fondés sur les Statistiques en ligne de l'OCDE sur le développement international (2016).

touchés par l'Ebola comme la Guinée, les petits États insulaires en développement comme les Comores ou Sao Tomé-et-Principe, et les PMA très peuplés comme l'Éthiopie, qui verront augmenter leurs versements d'APD (OCDE, 2015).

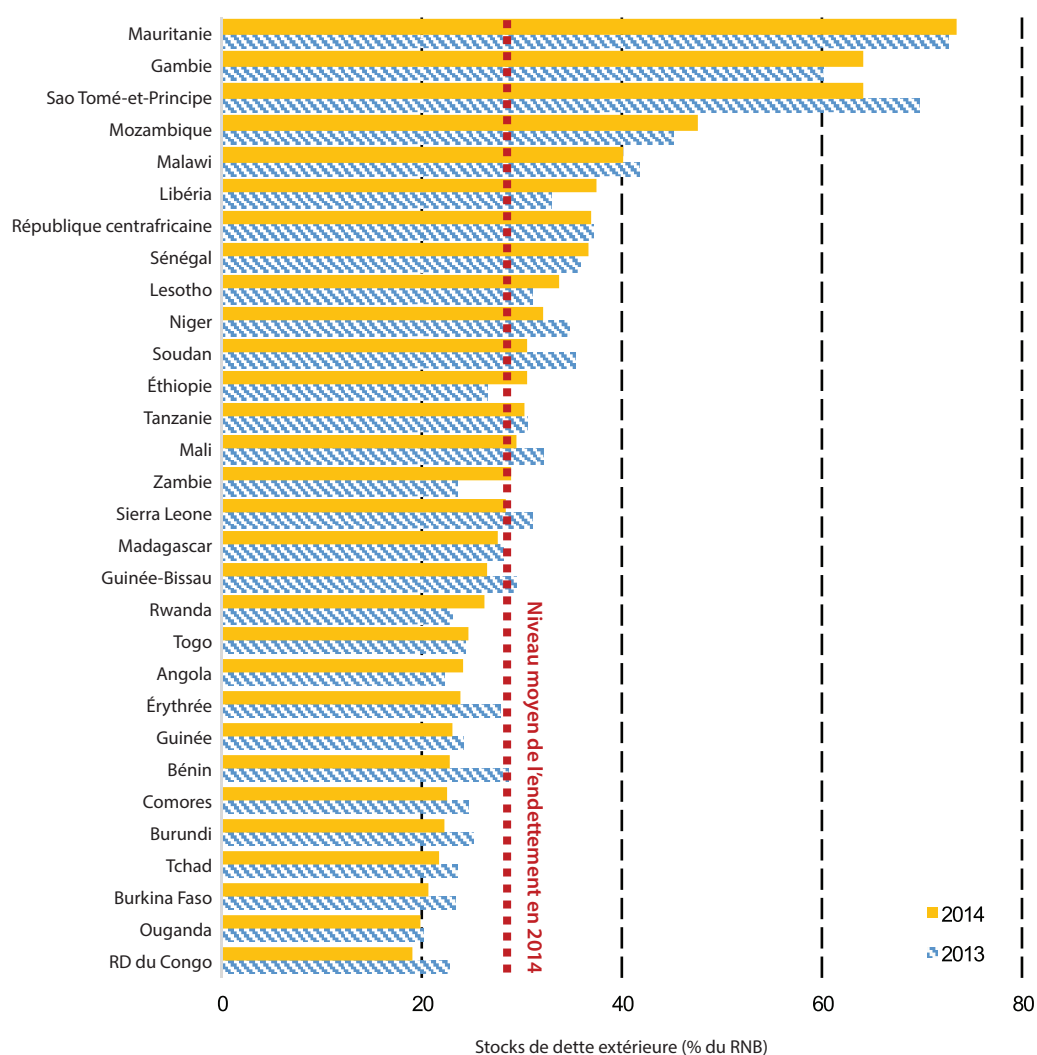
3. Dette extérieure

Une réduction appréciable des stocks de dette extérieure des PMA africains s'est dessinée au cours de la période 2001-2014. Les 138,2 % du PIB relevés en 2001 sont tombés à 68,2 % en 2007 et à 32,2 % en 2014. En 2014, au niveau national, 11 PMA affichaient de faibles niveaux de dette extérieure, sous les 25 %, tandis que 16 autres présentaient des niveaux modestes situés entre 26 et 50 %, et trois – la Mauritanie (73,3 %), la Gambie (63,9 %) et Sao Tomé-et-Principe (63,9 %) – des niveaux très élevés dépassant les 50 %.

En outre, plus de la moitié des pays (19) ont pu réduire leur dette extérieure par rapport à l'année précédente. La réduction des stocks de dettes est principalement due à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et à l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale dont ont bénéficié presque tous les PMA africains, comme indiqué dans le chapitre précédent.

Bien qu'ayant tiré parti de ces initiatives d'allégement, les PMA continuent d'être confrontés au défi que représente la viabilité à long terme de leur endettement. Cette préoccupation croissante soulève la question plus fondamentale de la mise en place d'un mécanisme équitable de règlement de la dette afin de faire face à toute nouvelle crise de la dette souveraine (ECA *et al.*, 2015).

Figure 10: Stocks de dette extérieure des PMA africains



Source : Calculs des auteurs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (2016).

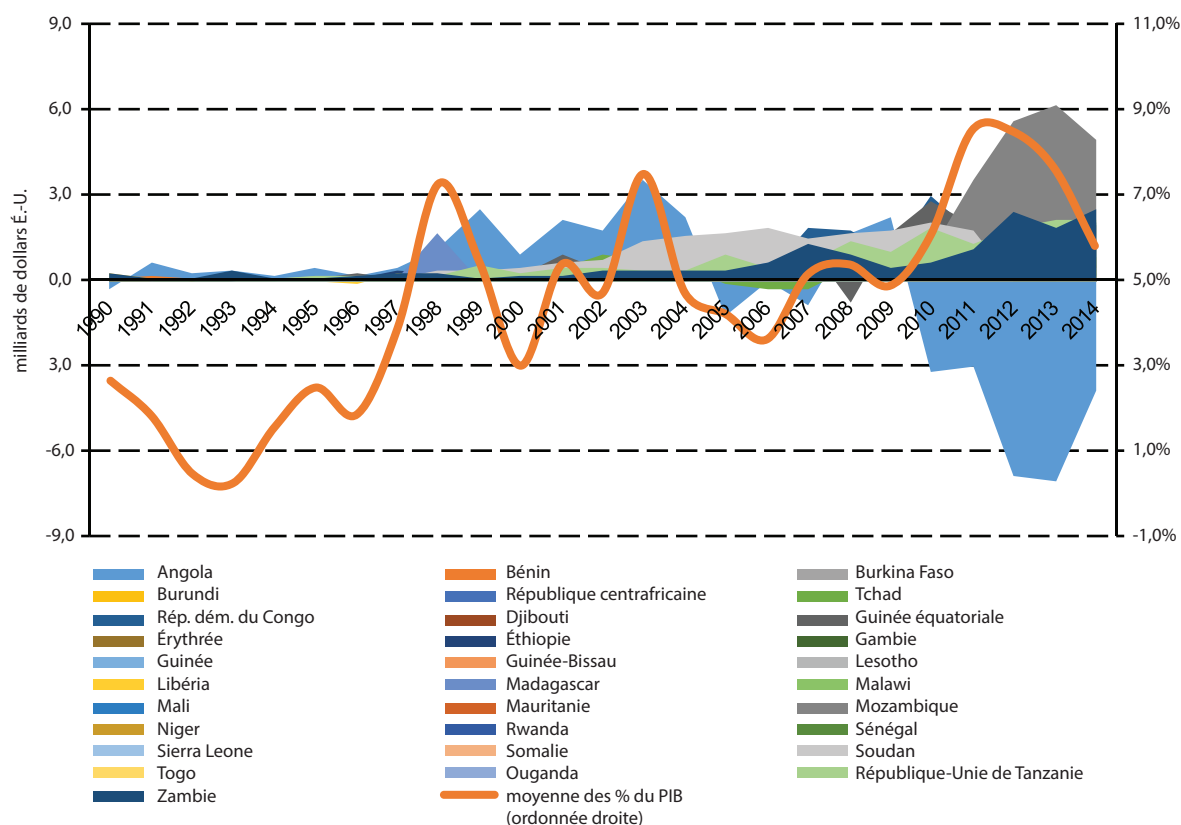
4. Investissement direct étranger et envois de fonds

Les flux d'investissement direct étranger (IDE) à destination des PMA africains ont connu une augmentation appréciable au cours de la période 1990-2014, passant de 411 millions à 18 milliards de dollars des États-Unis, ce qui correspond à une amélioration de 4 294 %. En 2014, huit pays ont bénéficié chacun d'une injection d'IDE dépassant le milliard de dollars des États-Unis – le Mozambique (4,9 milliards de dollars É.-U.), la Zambie (2,4 milliards de dollars É.-U.), la République-Unie de Tanzanie (2,1 milliards de dollars É.-U.), la République démocratique du Congo (2 milliards de dollars É.-U.), la Guinée équatoriale (1,9 milliard de dollars É.-U.), le Soudan (1,2 milliard de dollars É.-U.), l'Éthiopie (1,2 milliard de dollars É.-U.) et l'Ouganda (1,1 milliard de dollars É.-U.). Les destinations privilégiées de l'IDE

indiquent que celui-ci est fortement concentré sur ces pays riches en ressources naturelles.

En pourcentage du PIB, l'IDE a également suivi une tendance ascendante, quoique hautement volatile. Au niveau national, sur la base d'une moyenne de trois ans, sept pays affichent un ratio de l'IDE au PIB supérieur à 10 % – le Libéria (42,2 %), le Mozambique (35,5 %), la Mauritanie (19,3 %), Djibouti (12,5 %), le Niger (10,7 %), la Guinée équatoriale (10,6 %) et la Zambie (10,3 %) – et deux un ratio négatif – l'Angola (-5 %) et le Soudan du Sud (-2,7 %). Le Libéria s'est distingué par un IDE représentant plus de la moitié de son PIB en 2011 (51 %), en 2012 (56,8 %) et en 2013 (54,5 %), un rapport qui s'est cependant réduit de façon spectaculaire à 15,2 % en 2014 à cause de la crise de l'Ebola.

Figure 11: Flux d'IDE à destination des PMA africains



Source: Calcul des auteurs fondés sur UNCTADSTAT (2016).

Les envois de fonds constituent une autre source importante de revenus en devises étrangères qui ont alimenté la consommation dans les PMA africains. Ils se sont chiffrés à 2,9 milliards de dollars des États-Unis en 2005, 5,6 milliards en 2010 et 7,5 milliards en 2014. Cette croissance soutenue reflète l'accroissement continu des envois de fonds à destination des plus grands pays destinataires, dont le Sénégal (1,6 milliard de dollars É.-U.), l'Ouganda (993,8 millions de dollars É.-U.) et le Mali (923,4 millions de dollars É.-U.). De même, le Libéria, la Gambie, le Lesotho et le Sénégal ont bénéficié d'envois de fonds représentant 26,5, 22,2, 21,2 et 10,3 % de leurs PIB respectifs en 2014.

Il est également intéressant de noter qu'en 2014, dans neuf pays – le Burundi, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Lesotho, le Libéria, Madagascar, le Mali, le Sénégal et le Togo – les envois de fonds ont dépassé une part plus grande du PIB que l'IDE. Qui plus est, cette différence entre la contribution au PIB des envois de fonds et de l'IDE est considérable

dans le cas de la Gambie (22,2 % contre 3,3 %) et le Lesotho (21,2 % contre 2,2 %).

H. Bonne gouvernance à tous les niveaux

Il ne fait pas de doute que la mauvaise gouvernance reste un des obstacles au développement socioéconomique et à la transformation structurelle inclusifs de l'Afrique. C'est pourquoi de nombreux traités et protocoles facultatifs appellent les PMA africains à prendre des engagements forts à cet égard. Aujourd'hui, presque tous ces pays ont déjà ratifié au moins 10 traités et protocoles internationaux.

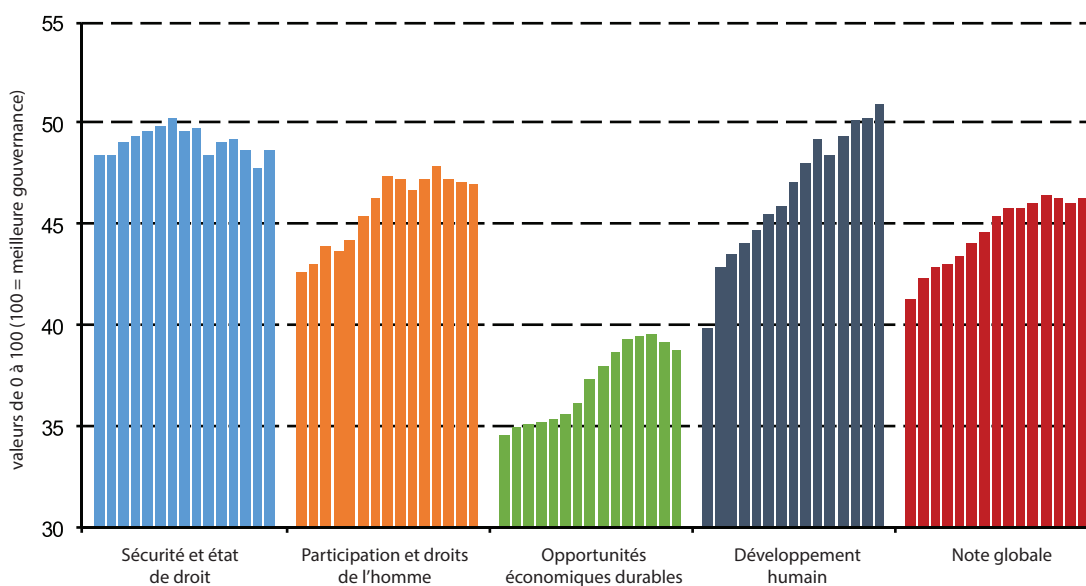
Au niveau régional, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs figure parmi les cadres d'autocontrôle les plus efficaces en matière de bonne gouvernance. Il s'articule autour de quatre thèmes : démocratie et bonne gouvernance politique, gouvernance et gestion économiques, développement socioéconomique, et gouvernance des entreprises. En 2015, la majorité des PMA africains y avaient accédé. Onze d'entre

eux ont été évalués, les autres ayant entamé le processus ou devant encore le faire.

Selon la Mo Ibrahim Foundation (2016), qui publie chaque année une évaluation statistique de la qualité de la gouvernance dans chaque pays africain, la note globale des PMA a gagné 4,9 points de pourcentage pendant la période 2000-2014. En ce qui concerne les résultats ventilés, trois aspects de la gouvernance, à savoir la participation et les droits de l'homme, les opportunités économiques durables, et le développement humain se sont améliorés d'une moyenne de 6,5 points de pourcentage, avec un gain remarquable de 11 points pour le développement humain. La sécurité et l'état de droit n'ont pas suivi cette tendance ascendante, une différence qui peut s'expliquer par le fait que cet aspect s'était vu attribuer le score le plus élevé en 2000 et ne disposait donc que d'une marge d'amélioration relativement faible. Par ailleurs, bien qu'une amélioration radicale ait été enregistrée en matière d'opportunités économiques durables, cet aspect continue d'afficher le niveau le plus bas, avec une moyenne de 37,1 %, ce qui indiquerait que le système de gouvernance mis en place par les PMA pour stimuler leur croissance économique inclusive et durable n'est pas compétitif.

À l'échelon national, les trois pays les mieux classés en 2014, toutes considérations confondues, étaient le Lesotho (61,1 %), le Rwanda (60,6 %) et la Zambie (59,5 %), et les trois derniers étaient la Somalie (8,5 %), le Soudan du Sud (19,8 %) et la République centrafricaine (24,8 %). En ce qui concerne le développement humain, les trois premiers pays étaient le Rwanda (71 %), Sao Tomé-et-Principe (66,7 %) et la Gambie (65,2 %), et les trois derniers la Somalie (14 %), la République centrafricaine (28,9 %) et le Soudan du Sud (30,5 %). Pour la participation et les droits de l'homme, les trois pays les mieux classés et les moins bien classés étaient le Lesotho (70,8 %), le Bénin (68,3 %), Sao Tomé-et-Principe (67,6 %), la Somalie (10,4 %), le Soudan du Sud (20,5 %) et la Guinée équatoriale (22 %). Sous la rubrique des opportunités économiques durables, les six pays qui se distinguent sont le Rwanda (63,5 %), la Zambie (50,7 %) et le Lesotho (50,5 %) pour les mieux classés, la Somalie (4,1 %), le Soudan du Sud (13,5 %) et l'Érythrée (20,3 %) pour les moins bien classés. Enfin, le classement au regard de la sécurité et de l'état de droit octroie les trois premières places à la Zambie (66,6 %), au Lesotho (66,6 %) et au Malawi (64 %), et les trois dernières à la Somalie (5,4 %), à la République centrafricaine (14,3 %) et au Soudan du Sud (14,9 %).

Figure 12: Index Ibrahim pour la gouvernance africaine dans les PMA africains



Source : Calculs des auteurs fondés sur l'Indice Ibrahim 2015 pour la gouvernance africaine (2016).

Il est intéressant de noter que la Somalie, qui se classe dernière au regard de tous les aspects de la gouvernance selon cette analyse, et la République centrafricaine, qui se distingue également par la mauvaise tenue de tous ces aspects, sont en fait les deux pays dont les PIB par habitant sont les plus faibles parmi les PMA africains. À l'autre extrémité, la Zambie et le Lesotho, qui affichent la

meilleure gouvernance à tous égards, sont aussi des pays qui, parmi les PMA, se classent dans le groupe de tête du PIB par habitant. Il est permis d'en conclure que les facteurs de gouvernance sont en corrélation étroite avec la croissance économique. C'est la raison pour laquelle ils ne doivent jamais être sous-estimés, en particulier dans le cas des PMA africains.

III. Progrès accomplis vers le reclassement

En 2015, 10 pays – l'Angola, le Bhoutan, la Guinée équatoriale, Kiribati, le Népal, Sao Tomé-et-Principe, les îles Salomon, le Timor-Leste, les Tuvalu et le Vanuatu – remplissaient les critères nécessaires pour quitter la catégorie des PMA. Cinq d'entre eux – le Bhoutan, le Népal, Sao Tomé-et-Principe, les îles Salomon et le Timor-Leste – y satisfaisaient pour la première fois et leur candidature au classement sera examinée lors du prochain examen triennal en 2018. Cependant, bien que 34 des 48 PMA soient africains, sur les 10 pays remplissant les critères, seuls trois sont du continent – l'Angola, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe.

Pour diverses raisons tenant dans une large mesure à des considérations de durabilité, les pays qui remplissent les critères de reclassement ne sont pas nécessairement impatients de sortir de la catégorie des PMA. Dans le cas de Kiribati, par exemple, pays ayant par deux fois consécutives rempli les critères de reclassement, le Comité des politiques de développement (CPD) a reporté sa recommandation au prochain examen triennal de 2018, lorsqu'il se prononcera également sur l'opportunité de reclasser le Bhoutan, le Népal, Sao Tomé-et-Principe, les îles Salomon et le Timor-Leste, ce sursis à statuer étant dû à l'incertitude que suscite la durabilité de l'économie de Kiribati. De fait, selon l'indice de vulnérabilité économique, Kiribati se distingue par le plus haut degré de vulnérabilité économique de tous les PMA.

Dans le même ordre d'idées, la décision relative aux Tuvalu, dont le reclassement a été recommandé par le CPD en 2012, a été suspendue parce que le pays ne souhaitait pas sortir de la catégorie des PMA et qu'il était perçu comme étant vulnérable aux chocs. En 2013, la décision a été de nouveau reportée par le Conseil économique et social. Il n'a toutefois pas été demandé au CPD de revoir sa conclusion.

Outre Kiribati et les Tuvalu, l'Angola et la Guinée équatoriale ont également fait l'objet d'un

report de reclassement. L'Angola est devenu un PMA en 1994. Lors de l'examen triennal de 2015, le CPD a conclu à son admissibilité au reclassement pour la seconde fois consécutive, en vertu du critère fondé sur le seul revenu, et a recommandé sa sortie de la catégorie des PMA. Par suite, dans sa résolution A/RES/70/253 du 12 février 2016, l'Assemblée générale a décidé d'accorder à l'Angola, à titre exceptionnel, un délai supplémentaire de deux années avant que ne débute la période préparatoire de trois ans conduisant à son reclassement.

La Guinée équatoriale est devenue un PMA en 1982. En 2009, le CPD a recommandé son reclassement en vertu du critère fondé sur le seul revenu, son RNB par habitant ayant atteint un niveau 13 fois supérieur au seuil normal en matière de revenu. En réponse aux conclusions du CPD, le Gouvernement de la Guinée équatoriale a fait valoir que nonobstant la progression rapide du RNB du pays, son économie restait extrêmement fragile en raison de sa dépendance excessive vis-à-vis du secteur pétrolier. Cela étant, il a demandé à pouvoir bénéficier, avant que la Guinée équatoriale ne soit reclassé et rayé de la liste des PMA, d'une période de transition s'étendant jusqu'en 2020, année où prendra fin la mise en œuvre de son plan de développement national.

Après examen, le Conseil économique et social a souscrit dans sa résolution E/RES/2009/35 de 2009 à la recommandation de reclassement formulée par le CPD. L'Assemblée générale a pris note de la recommandation du CPD dans sa résolution A/RES/68/18 de 2013 et a également décidé d'accorder à la Guinée équatoriale, à titre exceptionnel, une période préparatoire supplémentaire de six mois avant le début de la période préparatoire conduisant au reclassement. Celui-ci devrait donc avoir lieu le 4 juin 2017.

Le Zimbabwe est le seul pays qui ait satisfait aux critères d'admission à la catégorie des PMA en 2015. Il a toutefois refusé l'invitation de s'y joindre,

Tableau 4: PMA africains en voie reclassement

	RNB par habitant (en \$)	ICH1	IVE2
Seuils de reclassement	1 242 (2 484 si seul critère)	66>	32<
Angola	4 518	41,9	39,7
Guinée équatoriale	16 089	54,8	39,3

Source : DAES-ONU (2016).

1 Indice du capital humain.

2 Indice de vulnérabilité économique.

Tableau 5: PMA africains satisfaisant au critère du RNB par habitant

	RNB par habitant (en \$)	ICH	IVE
Seuils de reclassement	1 242 (si seul critère)	66>	32<
Guinée équatoriale	16 089	54,8	39,3
Angola	4 518	41,9	39,7
Djibouti	1 629	54,6	37,7
Soudan	1 511	56,6	49,9
Sao Tomé-et-Principe	1 431	77,4	39,2
Lesotho	1 374	62,9	42,9
Zambie	1 327	40,8	45,6
Mauritanie	1 261	49,5	41,2

Source : DAES-ONU (2016).

bien qu'ayant rempli les critères en 2006, 2009, 2012 et 2015. La décision du Zimbabwe n'est pas unique; le Ghana, par exemple, a également préféré ne pas être inclus dans la catégorie des PMA.

Les deux pays africains jugés admissibles au reclassement l'ont été sur la base du seul critère du revenu. Leurs économies dépendent dans une large mesure des exportations de pétrole brut, produit dont les prix ont chuté dernièrement. En contraste avec leur bonne tenue au regard du critère du revenu, l'Angola et la Guinée équatoriale se caractérisent par le faible développement de leur capital humain, le peu de diversification de leurs économies et leur grande vulnérabilité aux chocs économiques. Ces caractéristiques sont attestées par les résultats des deux pays au titre de l'indice du capital humain et de l'indice de vulnérabilité économique.

Le RNB par habitant de huit PMA africains dépasse le seuil minimum requis pour un reclassement. La Guinée équatoriale a le RNB par habitant le plus élevé de tous les PMA. Outre la Guinée équatoriale et l'Angola, six PMA africains dépassent les 1 242 dollars des États-Unis par habitant requis pour être reclassés. Toutefois, à l'exception de Sao Tomé-et-Principe, ces pays ne satisfont ni au critère de l'Indice du capital humain ni à celui de l'Indice de vulnérabilité économique, et ils ne sont donc pas admissibles.

Un pays doit obtenir un résultat de 66 ou plus à l'Indice du capital humain pour être reclassé sur cette base. Les PMA africains obtiennent des résultats relativement faibles au regard de l'Indice du capital humain. Seul l'un d'entre eux (Sao Tomé-et-Principe) a atteint le seuil de reclassement en 2015. Le Lesotho se classe second, mais sans atteindre la valeur minimum de 66 requise pour envisager un reclassement.

Tableau 6: PMA africains les mieux classés au regard de l'Indice du capital humain

	RNB par habitant (\$)	ICH	IVE
Seuils de reclassement	1 242 (2 484 si seul critère)	66>	32<
Sao Tomé-et-Principe	1 431	77,4	39,2
Lesotho	1 374	62,9	42,9
Gambie	509	62,1	70,7
Togo	491	58,7	33,6
Soudan	1 511	56,6	49,9
Sénégal	1 006	55,9	33

Source : DAES-ONU (2016).

Tableau 7: PMA africains les mieux classés au regard de l'Indice de vulnérabilité économique

	RNB par habitant (en \$)	ICH	IVE
Seuils de reclassement	1 242 (2 484 si seul critère)	66>	32<
Guinée	485	38,7	24,9
Rép.-Unie de Tanzanie	779	52	28,8
Rép. dém. du Congo	386	29,9	30,3
Bénin	753	50,1	31,2
Ouganda	663	53,6	31,8
Éthiopie	395	39,2	31,8

Source : DAES-ONU (2016).

Contrairement à leur situation en matière de capital humain, les PMA africains ont affiché de relativement bons résultats à l'Indice de vulnérabilité économique en 2015. Six des huit PMA qui se sont rangés sous le seuil maximum de 32 établi pour l'Indice de vulnérabilité économique étaient des pays africains. La Guinée a obtenu le meilleur résultat de tous les PMA à cet égard. Il reste que ce pays se classe neuvième de la fin au regard de l'Indice du capital humain. Son RNB par habitant se situe également à 13 places de la fin du classement. Dès lors que le reclassement requiert qu'au moins deux des trois critères d'admissibilité soient remplis, la Guinée doit améliorer ses résultats au regard de l'Indice du capital humain ou du RNB par habitant si elle entend augmenter ses chances de reclassement à court terme.

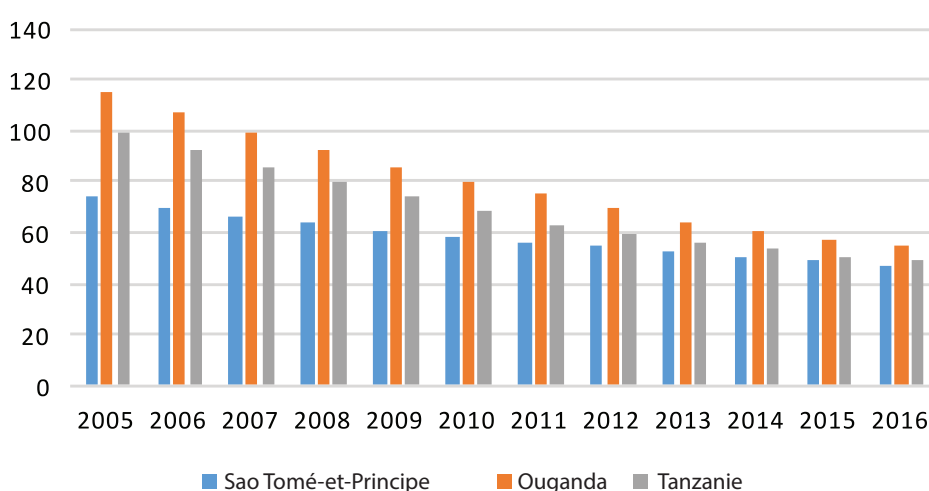
Guinée équatoriale et Angola mis à part, Sao Tomé-et-Principe est le seul PMA africain susceptible de satisfaire aux critères d'admissibilité d'ici à la prochaine réunion triennale du CPD en 2018. Il répondait pour la première fois à deux des trois critères de reclassement (RNB par habitant et Indice du capital humain) en 2015. Les perspectives de croissance de Sao Tomé-et-Principe à court terme sont positives. Projetée à 5 % par le FMI, la croissance devrait être portée par une reprise de la production du cacao, une augmentation des investissements étrangers dans le tourisme et une augmentation de l'investissement public. Du côté social, le pays a également obtenu des résultats exceptionnels en ce qui concerne l'augmentation des inscriptions dans l'enseignement secondaire, les taux bruts de scolarisation ayant constamment dépassé 100 % (Banque mondiale, 2016).

Tableau 8: Autres pays africains pouvant satisfaire aux critères d'admission pour la première fois

	RNB par habitant (en \$)	ICH	IVE
Seuils de reclassement	1 242 (2 484 si seul critère)	66>	32<
Lesotho	1 374	62,9	42,9
Sénégal	1 006	55,9	33
Rép.-Unie de Tanzanie	779	52	28,8
Ouganda	663	53,6	31,8

Source : DAES-ONU (2016).

Figure 13: Évolution de la mortalité des moins de 5 ans dans certains PMA



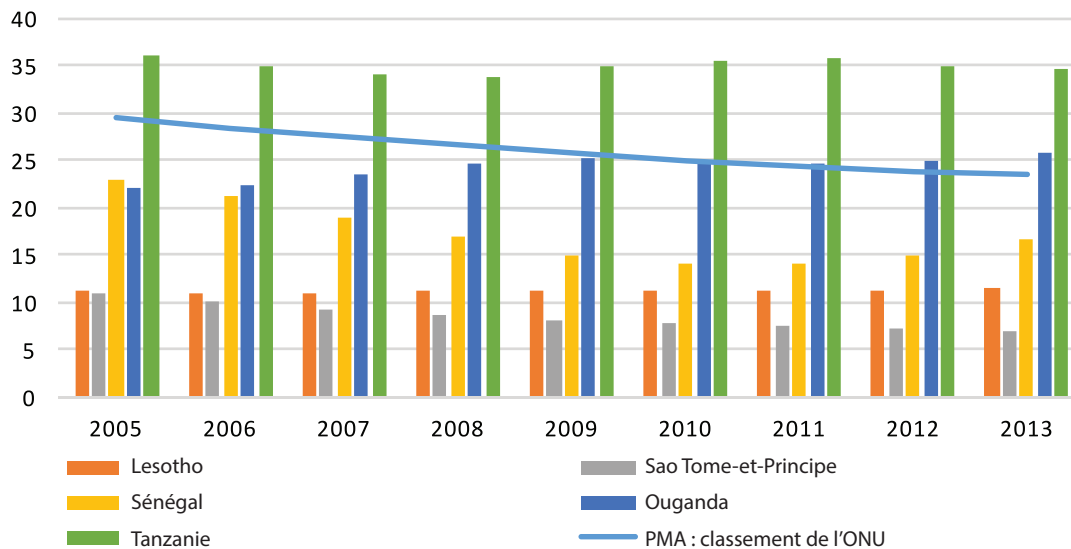
Source : UNICEF (2016).

Moyennant une action concertée en faveur de l'Indice du capital humain, le Lesotho (avec un RNB par habitant de 1 374 dollars É.-U. et une note de 62,9 selon l'Indice du capital humain) atteindra probablement le seuil de reclassement lors du prochain examen triennal en 2008, étant donné qu'il satisfait déjà au critère du RNB et n'est qu'à 3,1 points sous le seuil établi pour l'Indice du capital humain. La République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda et le Sénégal offrent d'autres perspectives africaines de reclassement à court terme.

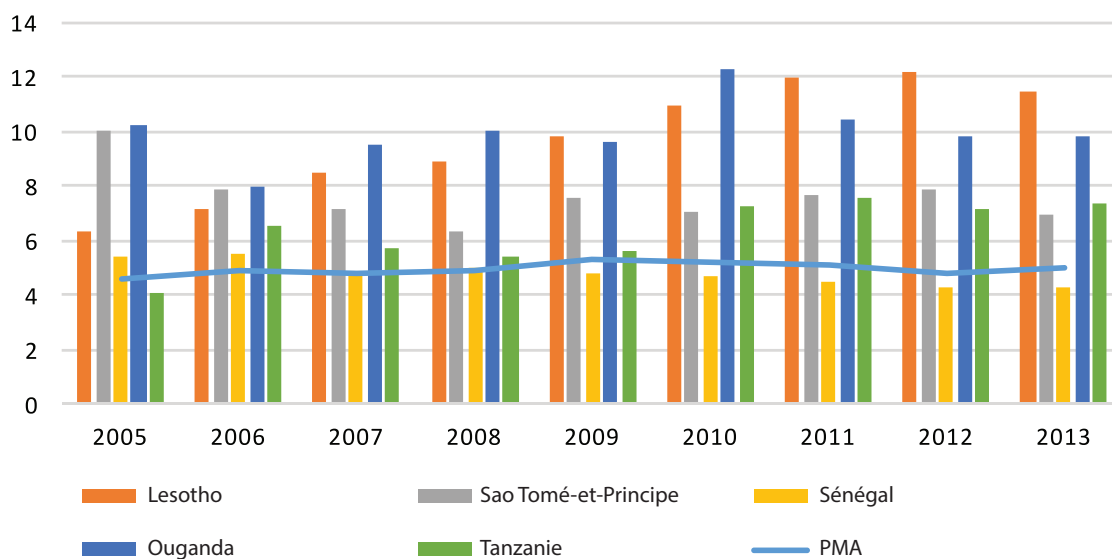
La République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda ont déjà satisfait au critère d'admission relatif à l'Indice de vulnérabilité économique, mais sont plus de 10 points sous les 66 requis au regard de l'Indice du capital humain. Les deux pays ont connu un fléchissement continu de la mortalité des moins de cinq ans, mais la prévalence

de la sous-alimentation y reste supérieure à la moyenne des PMA, et ce, malgré que les dépenses de santé en pourcentage du PIB y soient supérieures à la moyenne des PMA. Le Sénégal, en revanche, n'est que faiblement en dessous des seuils d'admissibilité liés au RNB et à l'Indice de vulnérabilité économique, et il a donc encore plus de chances de satisfaire aux critères de reclassement à l'échéance du prochain examen triennal. Il sera particulièrement bien placé pour atteindre le seuil de l'Indice de vulnérabilité économique s'il continue d'accroître sa valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB, d'ores et déjà supérieure à la moyenne des PMA.

À l'exception du Sénégal, les pays africains bien placés pour satisfaire aux critères de reclassement assurent des dépenses de santé qui dépassent la moyenne des PMA. Ces dépenses ont franchi la barre des 12 % du PIB en Ouganda en 2010 et au

Figure 14: Prévalence de la sous-alimentation en pourcentage de la population


Source : Calculs des auteurs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (2016).

Figure 15: Dépenses de santé en pourcentage du PIB dans certains PMA


Source : Calculs des auteurs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (2016).

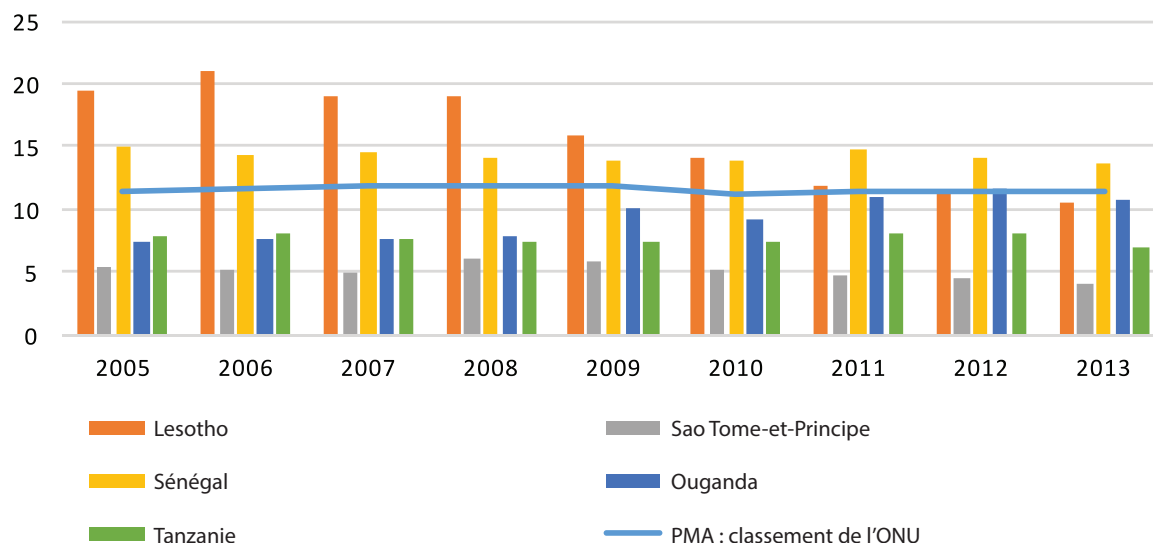
Lesotho en 2012. Le Lesotho affichait le plus haut rapport entre dépenses de santé et PIB en 2013. Il est remarquable que les dépenses de santé relativement élevées de l'Ouganda ne se soient pas traduites par des résultats tout aussi élevés au regard de l'Indice du capital humain.

Au Lesotho, les dépenses publiques consacrées à l'enseignement secondaire représentent un pourcentage du PIB (2,77 %) plus élevé que dans

les autres PMA africains prometteurs. Le Sénégal (1,28 %), Sao Tomé-et-Principe (1,24 %), l'Ouganda (0,69 %) et la République-Unie de Tanzanie (0,59 %) se classent à sa suite (Banque mondiale, 2016).

En conclusion, deux pays africains figurent parmi les 10 pays ayant déjà satisfait aux critères permettant de quitter la catégorie des PMA. L'Angola et la Guinée équatoriale ont tous deux été

Figure 16: Valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB de certains PMA



Source : Calculs des auteurs fondés sur les Indicateurs du développement dans le monde (2016).

reclassés en vertu de la règle autorisant la prise en compte du revenu comme seul critère. Sao Tomé-et-Principe a satisfait aux critères d'admission pour la première fois et semble en bonne position pour que son reclassement soit recommandé lors du deuxième examen triennal en 2018. Ce reclassement probable se fera sur une base beaucoup plus large que dans le cas de l'Angola et de la Guinée équatoriale, prenant en compte le RNB par habitant et l'Indice du capital humain. Quatre autres PMA africains présentent de bonnes perspectives de reclassement. Le Lesotho dépasse actuellement le seuil du RNB par habitant et peut atteindre celui de l'Indice du capital humain au

moyen d'investissements supplémentaires dans ce domaine. L'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal ont également de bonnes chances de remplir les critères d'admissibilité. L'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie ont déjà dépassé les résultats requis au regard de l'Indice de vulnérabilité économique et sont à présent mieux à même d'atteindre les seuils liés à l'Indice du capital humain et au RNB par habitant. Si le Sénégal n'a encore atteint aucun des critères requis, il est sur le point d'y parvenir en ce qui concerne le RNB par habitant et l'Indice de vulnérabilité économique.

Références

Banque mondiale. 2016. *Indicateurs du développement dans le monde 2016*. Données extraites de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde le 9 mars 2016.

Bilotserkivska, Iryna. 2016. « *Measuring trade facilitation step by step: findings from a sample of 10 economies* ». *Doing Business 2016*, Washington, DC (États-Unis). Consulté en mars 2016 à l'adresse

<http://www.doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Special-Reports/Measuring-trade-facilitation-step-by-step.pdf>.

Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. 2011. *Déclaration d'Istanbul et Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020*. New York (États-Unis).

Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. 2014. *State of the Least Developed Countries 2014 – Extreme Poverty Eradication in the Least Developed Countries and the Post-2015 Development Agenda*.

CEA (Commission économique pour l'Afrique), CUA (Commission de l'Union africaine), BAfD (Banque africaine de développement) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2015. *Rapport OMD 2015 – Évaluation des progrès réalisés en Afrique pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement – Enseignements tirés de la mise en œuvre des OMD*. Addis-Abeba (Éthiopie).

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2015. *Rapport économique sur l'Afrique 2015 – L'industrialisation par le commerce*. Addis-Abeba (Éthiopie).

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2016. *Rapport économique sur l'Afrique 2016 – Vers une industrialisation verte en Afrique*. Addis-Abeba (Éthiopie).

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2016. Données extraites de la base de données UNCTAD-STAT le 9 mars 2016.

DAES-ONU (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU). 2016. Données extraites le 9 mars 2016 des données du CPD consultables (en anglais) à l'adresse http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc/ldc_data.shtml.

DAES-ONU (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU). 2016b. *World Economic Situation and Prospects 2016*. New York (États-Unis).

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2016. Base de données FAOSTAT consultée en mars 2016 à l'adresse http://faostat3.fao.org/browse/D/*/F.

Mo Ibrahim Foundation. 2016. Données extraites le 10 mars 2016 de la base de données (en anglais) de l'Index *Ibrahim* 2015 pour la gouvernance africaine.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2015. *Perspectives mondiales de l'aide en 2015* (à paraître). Paris (France).

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2016. Données extraites le 6 mars 2016 des Statistiques en ligne sur le développement international.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2014. *Social Protection in Africa: A Review of Potential Contribution and Impact on Poverty Reduction*.

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2016. Données extraites de la base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO le 8 mars 2016.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2016. Données extraites le 8 mars 2016 de la base de données des statistiques de l'UNICEF.